

## Comptes rendus

### Linguistique générale

Claire Beyssade : *Sens et savoirs. Des communautés épistémiques dans le discours*. Presses Universitaires de Rennes, 1998. 278 p.

Le livre de Claire Beyssade, qui est une version remaniée de sa thèse, applique les principes et les techniques de la sémantique formelle à la sémantique des langues naturelles.

Dans le choix des outils formels, le livre combine l'informatique et la linguistique, puisqu'il discute et met en œuvre des ressources empruntées aussi bien à la logique et à l'intelligence artificielle qu'à la grammaire de la phrase (lexique, syntaxe, sémantique) et à la linguistique du discours (encyclopédie et pragmatique.)

L'auteur se propose de modéliser les phénomènes de croyance et de connaissance tels qu'ils se manifestent dans la communication, surtout sous forme de procédures de raisonnement, et son but est de faire une modélisation réaliste, ce qui revient ici à éviter de supposer l'existence d'un agent omniscient. Pour ce faire, Claire Beyssade pose un système dit multi-agent, où une pluralité d'agents à capacités épistémiques limitées raisonnent et communiquent entre eux. L'idée de communication à l'intérieur d'une communauté d'agents qui se partagent l'ensemble des connaissances, est très importante dans son modèle. Les problèmes de sémantique des langues naturelles auxquels elle a choisi de s'intéresser plus particulièrement, sont les problèmes d'*opacité* et de projection (ou résolution) des *présuppositions*.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Après l'Introduction, la Première Partie est consacrée à la connaissance et à la communication. On y trouve discutées d'abord (pp. 25 ss) les logiques modales qu'on pourrait qualifier de classiques (de Lewis à Kripke et Hintikka) et qui souffrent du présupposé de l'omniscience logique, de même que diverses tentatives plus récentes pour limiter les facultés de l'agent omniscient logique afin de mieux imiter un agent humain.

Ensuite (pp. 39 ss), on passe à la représentation des agents et des connaissances dans un système logique multi-agent. Claire Beyssade s'inspire de la logique intuitionniste (Heyting) et de la théorie des types (Martin-Löf) qui mettent l'accent sur la possession d'une preuve pour l'établissement d'une vérité logique. Toutefois, elle remplace la notion de preuve par celle d'argument, concept un peu plus flou et partant plus adapté à un cadre plus réaliste, c'est-à-dire « moins

logique ». Pour donner aux agents des langages de communication et de représentation, elle opte pour un lambda-calcul typé. Ce calcul formel est présenté dans un appendice (no. 2) à la fin du livre.

La communication au sein du système est présentée pp. 61 ss. Il y est dit que les agents n'ont pas d'accès direct aux objets mêmes. Est-ce parce que cela reposerait le problème de l'omniscience ? En tout cas ils ont seulement accès à une représentation interne (p. 65), c'est-à-dire « mentale ». C'est grâce à la communication qu'ils échappent au « solipsisme ». Mais p. 66, les agents A, B et C me semblent avoir la possibilité de vérifier directement l'état du monde lors d'une conversation :

- (1) – Quel est l'objet sur lequel est le cube 3 ?  
 – Le cube 2  
 – Où est le cube 2 ?  
 – Sur la table

Et un peu plus loin, l'auteur explique : *bien que chaque agent ait sa propre vision du système, la communication n'est possible que s'il y a un sens qui transcende toutes ces particularités* (ibid). – Contradiction ? Négligence ? Ou formulation imprécise ? Quoi qu'il en soit, Claire Beyssade semble ici accepter ce que Amichai Kronfeld (1990, 4, pp. 81-82) a nommé *the standard name assumption*, et qu'il a raison de critiquer comme idée irréaliste s'il en fut, puisque toutes les entités du domaine de discours (du « monde », en fin de compte) ne peuvent avoir *a priori* un nom propre ou une représentation interne individuelle. Kronfeld (p. 119) cite aussi la distinction russellienne entre *connaissance par expérience* (i.e. présentée) et *connaissance par description* (i.e. représentée.)

La fin de cette Première Partie (pp. 81 ss) est consacrée à la formalisation sémantique des verbes *croire* et *savoir* : *croire* est utilisé lorsque l'agent possède un argument en faveur de la proposition crue, mais cet argument peut lui être particulier ; *savoir* est utilisé si l'argument est universel, c'est-à-dire acceptable pour l'ensemble de la communauté. Ces définitions évitent un paradoxe courant de la formalisation logique des modalités épistémique et doxastique, à savoir que *si A croit que P est vrai et que B croit P, alors A croit que B sait P*.

La Deuxième Partie est consacrée à l'opacité, i.e. la distinction entre l'énonciation *de re* et *de dicto*. Claire Beyssade se penche d'abord (pp. 99 ss) sur les traitements des logiques conventionnelles de l'opacité et des attitudes propositionnelles, c'est-à-dire les traitements en termes de sens et de désignation (Frege). Elle constate que cette approche est trop simpliste pour rendre compte des phénomènes d'opacité dans les langues naturelles.

Par la suite, elle analyse l'opacité dans le cadre multi-agent. Elle écarte la formalisation montagovienne basée sur le concept de *mondes possibles*. Elle établit une distinction entre dénotation et référence, en définissant la première comme reliant un terme à un concept, le second comme reliant un terme à un concept *primitif*, donc irréductible. Les termes 2+3 et 7-2, par exemple, dénotent *deux* concepts différents, *deux* fonctions différentes, mais réfèrent à *un seul* concept primitif, l'entier unique 5.

Dans : *Jeanne veut épouser l'instituteur*

*l'instituteur* peut inversement avoir une seule dénotation, le concept, mais plusieurs référents différents puisque différents agents peuvent effectuer des calculs différents et arriver à des concepts primitifs différents. Les agents peuvent donc à la fois se comprendre sur le plan dénotatif et avoir des référents différents « en tête ». Il peut ainsi y avoir des *prises en charge* du référentiel par différents agents. Les problèmes d'opacité ne sont pas binaires : *transparent/opaque*, mais multiples. Ils mettent en jeu plusieurs agents dans des contextes d'attitude propositionnelle.

Le chapitre final de cette Deuxième Partie discute l'opacité dans d'autres contextes à partir de la notion de *prise en charge*. L'auteur fait une distinction absolue entre l'opacité d'une part, et l'opposition *référentiel/attributif* des descriptions définies due à Donnellan de l'autre, si bien que *l'assassin de Smith [est fou]* peut être référentiel et transparent, référentiel et opaque, attributif et transparent, et enfin attributif et opaque, selon la situation de prise en charge communicative. De même pour les descriptions indéfinies, où opacité et spécificité ne se recoupent pas. Comme attributivité et spécificité sont elles aussi partiellement distinctes, l'auteur obtient une combinatoire très complexe des trois types d'oppositions.

L'opacité étant également possible avec les noms propres, Claire Beyssade conclut cette partie de son livre en disant que *toute expression linguistique peut prendre de multiples valeurs en fonction des connaissances de celui qui l'interprète. C'est pourquoi l'analyse du sens ne peut se faire sans préciser qui prend en charge les termes utilisés* (p. 156). Elle cite Russell pour la remarque qu'*une assertion présente deux faces, l'une subjective et l'autre objective. Subjectivement, elle « exprime » un état du locuteur, lequel peut s'appeler une croyance. Objectivement, l'assertion, quand elle est vraie, « indique » un fait ; quand elle est fausse, elle vise à « indiquer » un fait, mais elle n'y réussit pas. Donc la sémantique que nous (C.B.) esquissons ici n'est rien d'autre que l'étude de la face subjective des assertions.* (ibid.)

La Troisième Partie de *Sens et savoirs* traite des présuppositions. Claire Beyssade y discute d'abord la proposition de van der Sandt (1988), selon laquelle les présuppositions ne sont que des anaphores, ce qui permet d'appliquer le même processus de résolution aux deux. Le résultat est que les présuppositions sont toutes imputées au locuteur. Il en est de même chez Gazdar. Mais selon Claire Beyssade, il faut distinguer, pour les descriptions définies, entre la présupposition d'existence et celle d'unicité. Or la dernière peut être imputée à d'autres agents. Le modèle multi-agent semble donc plus adéquat que le modèle proposé par van der Sandt, tout en gardant les vertus simplificatrices de sa proposition ingénieuse : résoudre les présuppositions selon le même procédé que les anaphores.

Dans la suite, Claire Beyssade reprend l'idée, suggérée par Eco, d'une *sémantique à instruction* pour l'appliquer aux présuppositions. Les présuppositions sont donc traitées comme des instructions données par le locuteur pour l'interprétation des énoncés.

Puisque l'introduction de référents du discours et de conditions dans les DRS (*Discourse Representation Structures*) de la DRT (*Discourse Representation Theory*) de Kamp (1993) peut être rapprochée d'instructions véhiculées par le matériel

linguistique, Claire Beyssade termine cette partie par une adaptation de la DRT à ses propres résultats sur l'opacité et la présupposition. Si elle ne partage pas les hypothèses de la DRT sur le rapport entre les langues naturelles et le formalisme, elle accepte l'idée d'un niveau intermédiaire de représentation où l'on peut rendre compte du phénomène de contexte et travailler avec un concept épistémique plus fin que dans la sémantique des mondes possibles.

En conclusion, je dirai que j'ai trouvé le livre de Claire Beyssade remarquable par sa richesse et par la finesse de ses analyses sémantiques. Il est hors de doute que son modèle ouvre une voie très intéressante pour l'inclusion des connaissances individuelles des agents du discours dans le calcul du sens, dans le cadre de la sémantique formelle.

En outre, la multitude d'ouvrages et de points de vues théoriques qu'on y trouve discutés et la clarté de l'exposé font que l'ouvrage peut être recommandé à quiconque veut avoir une vue d'ensemble sur l'état actuel des recherches dans un des domaines fondamentaux de la sémantique formelle. On peut constater encore une fois qu'il est plus stimulant de prendre connaissance d'une aire de recherche en se plongeant dans un livre engagé qui défend un point de vue, pour ne pas dire une thèse, qu'en consultant un ouvrage de synthèse, une anthologie ou un manuel.

Je ne pense pas que le problème de l'omniscience logique ait trouvé sa solution dans *Sens et savoirs*. Entre la connaissance totale et la connaissance zéro, il y a un continu où il est apparemment impossible de délimiter les contours du savoir partiel de façon à la fois réaliste et non arbitraire. Dans la réalité, c'est par le biais de l'apprentissage en temps réel que l'espace vide de l'ignorance totale, la *tabula rasa* des philosophes, se remplit de représentations. Mais imiter l'apprentissage d'une façon cohérente est difficile. Comment garantir la consistance des données avec les informations nouvelles ?

J'ai regretté l'absence de référence à Amichai Kronfeld (1990) qui travaille sur les mêmes sujets, mais dans un cadre différent. Là où Claire Beyssade voit sa problématique dans une perspective de *consensus* à l'intérieur d'une communauté de communication, Kronfeld considère la référence et l'opacité dans une perspective d'*actes locutionnaires propositionnels*, de *stratégie* et de *planification*, où le locuteur vise à changer l'état mental de l'interlocuteur. Chez Claire Beyssade la réception et la compréhension priment tout, chez Kronfeld ce sont la force illocutionnaire et la persuasion qui dominent. Féminin, masculin ? Il aurait été intéressant en tout cas de connaître l'opinion de Claire Beyssade sur l'approche de Kronfeld.

Henrik Prebensen  
Université de Copenhague

#### *Bibliographie*

- Donnellan, K.S. : Reference and Definite Descriptions, in : Rosenberg & Travis : *Readings in the Philosophy of Language*. 1972.  
Hintikka, Jaakko : *Fondements d'une théorie du langage*. 1994.

- Kamp, Hans, & U. Reyle : *From Discourse to Logic, Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*. 1993.
- Kronfeld, Amichai : *Reference and computation, An essay in applied philosophy of language*. 1990.
- Martin-Löf, Per, *On the Meanings of the Logical Constants and the Justifications of the Logical Laws*. <http://www.hf.uio.no/filosofi/njpl/vol1no1/meaning/meaning.html>.
- Sandt, van der, R: *Context and Presupposition*. 1988.

**Thanh Nyan : *Metalinguistic Operators*. Lang, Berne, 1998. 169 p.**

L'étude de Thanh Nyan concerne une caractérisation, fondée sur les concepts élaborés par Anscombe et Ducrot dans leur théorie de l'argumentation dans la langue (TAL), du sens d'expressions définies comme des opérateurs métalinguistiques. L'originalité de son étude consiste à intégrer à la description des notions relatives à des approches « concurrentes », qui sont la théorie des Actes de Langage et la linguistique cognitive.

L'ouvrage est construit en cinq parties. L'introduction discute de deux points de vue d'analyse possibles pour ces marqueurs : le point de vue interne et le point de vue externe. Le point de vue interne décrit les conditions d'emploi, l'externe associe au marqueur des instructions permettant de construire le contexte adéquat. L'auteur choisit le second, choix qu'elle revendique tout au long de son étude. Les deux premiers chapitres abordent des questions théoriques relatives à la notion même d'opérateur métalinguistique et aux approches dans lesquelles ils peuvent être traités. Les deux derniers sont plus descriptifs. Ils sont consacrés à l'étude de deux de ces marqueurs, *maintenant* et *ceci dit*.

Le premier chapitre discute du choix terminologique d'opérateur métalinguistique pour dénommer les entités qui dans la littérature sont en général désignées par le terme de connecteurs. Le second chapitre est une présentation diachronique de trois étapes de la TAL : l'étape initiale, celle des *topoi* et celle des points de vue énonciatifs, dite théorie de la polyphonie. Cette présentation est doublée d'une mise en relation avec deux autres courants théoriques concernant également le sens des énoncés en contexte, la théorie des actes de langage et la linguistique cognitive, courants qui partagent avec la TAL la remise en cause d'une conception véridicative du sens. Le troisième chapitre aborde les questions de description linguistique de manière à la fois théorique et empirique. De manière théorique, il traite du rôle de ces marqueurs pour la cohérence linguistique, la cohésion textuelle, et de leur aptitude à signifier des changements d'engagement du locuteur par rapport à la prise en charge des actes illocutoires. De manière empirique, il se centre sur les facteurs distinguant ces marqueurs de quelques quasi-synonymes. Les analyses tournent autour des propriétés différentielles de *mais*, *maintenant* et *ceci dit* dans leurs emplois pragmatiques. Il n'est donc question que de l'emploi de connecteurs de ces trois expressions et non de l'emploi d'opérateur et d'adverbe temporel que peuvent avoir les deux premiers. Les tests classiques de substitutions, qui fondent ces descriptions, permettent d'aborder la question des degrés

d'acceptabilité. La prise en compte de ces degrés est surtout développée dans le quatrième chapitre, où elle est mise en relation avec des perspectives descriptives plus cognitives fondées sur un emploi prototypique. Ce dernier chapitre est consacré plus spécifiquement à la description de *ceci dit*.

La conclusion envisage des ouvertures sur la linguistique cognitive en évoquant la compatibilité du type de description proposée avec une perspective plus fondamentalement cognitive, ce qui permet à l'auteur d'aller jusqu'à proposer un lien possible entre la TAL et la linguistique cognitive.

L'audace théorique et la minutie des descriptions sont les deux qualités principales de cet ouvrage. Malgré la revendication affichée de la TAL d'être d'orientation non cognitiviste, T. Nyan, par le biais de la description de marqueurs, propose un rapprochement avec les perspectives théoriques du courant cognitiviste. En abordant la description des opérateurs métalinguistiques à la façon « Théorie de la Pertinence » en tant que sélecteur de contextes, tout en maintenant les présupposés théoriques de la TAL, selon lesquels l'orientation argumentative est constitutive du sens même des énoncés, T. Nyan conjugue dans ses descriptions deux perspectives supposées antagonistes.

C'est la notion désignée par le terme anglais de « consistency » qui est le facteur de base des analyses de T. Nyan. Ce terme est défini ainsi :

In other words, consistency may be viewed as a relationship between contents, but one which requires the mediation of a *reference point* who takes an intentional stance towards them. (p. 94)

Le point de référence désigne l'auteur présumé de l'acte de langage, qui peut être un acte d'argumentation. Avec ces deux notions, elle construit celle de « commitment of consistency », notion qui lui sert d'ancrage pour établir des distinguo entre opérateurs quasi-synonymes. Elle commente cette notion ainsi :

in producing an utterance associated with a given speech act, the speaker undertakes, among other things, the obligation not to say or do anything that might be inconsistent with what she is saying or doing. (p. 94)

Ce qui caractérise les marqueurs décrits c'est justement les changements qu'ils permettent aux locuteurs d'opérer par rapport à leur engagement sur la « consistency » (au sens de principe de non contradiction) des actes. Elle exploite effectivement cette notion pour expliciter les différences entre *mais*, *maintenant*, et *ceci dit*.

Schématiquement la valeur de *maintenant* est décrite comme une cassure dans l'engagement de consistance de la part du locuteur entre les deux actes reliés.

Given a structure of the form /X maintenant Y(Z)/, (where X, Y and Z are linguistic strings, but where only X and Y are compulsory), the presence of *maintenant* imposes on its immediate environment a reading to the effect that the introduction of an element E (expressed by Y) into the context of utterance of X would cause a breach in S's (speaker) commitment of consistency in X. In other words, in uttering 'maintenant', S performs what amounts to an act of 'distanciation' in regard to her own commitment of consistency. (pp. 107-108)

La valeur de *ceci dit*, en revanche, est décrite comme signalant seulement une réserve de la part du locuteur dans son engagement de consistance par rapport à

son premier acte. Cette réserve est induite par la fonction parenthétique de l'acte introduit par *ceci dit*.

'Ceci dit Y' as uttered following 'X' constitutes (...) a parenthetical discourse addressed to a privileged interlocutor. This parenthetical discourse, which is a comment on one of S's commitments of consistency in X, may be paraphrased as follows: although S's point of view, as expressed in X, should be regarded as the official stance, she also adheres to another point of view (expressed in Y), which, in some respects, clashes with her official stance, and is to be substituted in some circumstances. (p. 139)

Le changement d'engagement du locuteur dans la consistance des actes est un des facteurs descriptifs qui permet de distinguer ces deux opérateurs de *mais*, qui ne suppose pas de changement de consistance. En ce qui concerne *mais*, T. Nyan maintient la description d'Anscombe et Ducrot fondée sur les conclusions anti-orientées de X et de Y et s'appuie sur la notion Ducrotienne de mouvement énonciatif pour corroborer le fait qu'il n'y a pas lieu d'envisager de changement dans l'engagement de consistance du locuteur entre les deux actes. En effet elle associe la suite /X mais Y/ à un seul mouvement énonciatif, à la différence des suites /X maintenant Y/ et /X ceci dit Y/, qui constituent toujours deux mouvements.

In terms of utterance movements, /X mais Y/, as read by *mais* corresponds to only one utterance movement. The structure as a whole (...) is oriented towards  $\neg$ r, the conclusion of the act expressed by Y. The act performed in X has no effect on the argumentative orientation of the structure as a whole. (p. 104)

Malheureusement, et c'est la seule réserve que j'aurais par rapport à ses descriptions, les tests qu'elle utilise pour attester le fait que la suite en *mais* ne forme qu'un mouvement, ne me semblent pas être appropriés, car T. Nyan les applique à des suites qui ne correspondent pas aux *mais* argumentatifs qui sont utilisés dans les discours qu'elle analyse. Il s'agit toujours de cas où le *mais* correspond au *mais* opérateur de la tournure *non seulement X, mais aussi Y*. La substitution avec *maintenant* concerne ce dernier *mais* et non celui auquel l'analyse est consacrée.

- « (34) Non seulement il est gentil, mais il est également embêtant !  
 (35) \*?Non seulement il est gentil, mais maintenant il est également embêtant.  
 (36) Je pense qu'il est gentil mais qu'il est également embêtant !  
 (37) \* Je pense qu'il est gentil maintenant qu'il est également embêtant ! » (p. 118).

Il en va de même pour la substitution avec *ceci dit*.

- « (3) \*Non seulement ils ne sont restés que deux jours à Vienne, mais, ceci dit ils ont vu la maison de Wittgenstein.  
 (4) \*D'abord ils ne sont restés que deux jours à Vienne, ensuite, ceci dit, ils ont vu la maison de Wittgenstein.  
 (3) and (4) would make perfectly acceptable if *ceci dit* were to be removed » (p. 128)

Effectivement la suppression de *ceci dit* en (4) rend l'exemple acceptable, mais tel n'est pas le cas en (3), car le *mais* utilisé dans la séquence n'est pas celui de la structure *non seulement X, mais aussi Y*.

- (3') \*Non seulement ils ne sont restés que deux jours à Vienne, mais, ils ont vu la maison de Wittgenstein.

Les tests de segmentation utilisés ne permettent donc pas de démontrer l'unicité du mouvement énonciatif des suites /X mais Y/ commentées sous le point 2 du chapitre 3.

Mise à part cette réserve, les analyses sont tout à fait convaincantes et les exemples construits sont éclairants pour manifester les effets des propriétés différentielles de ces marqueurs. On prendra un dernier exemple qui rend compte de la valeur parenthétique de *ceci dit* par rapport à *maintenant*.

La valeur parenthétique de *ceci dit* lui permet d'intervenir dans une suite où il y a un conflit de consistance entre les deux actes, ce qui n'est pas possible pour *maintenant*.

« (9) Désolé de vous avoir fait attendre. Ceci dit vous n'avez pas l'air de vous être ennuyé (p. 136).

(9) is perfectly acceptable despite S's conflicting commitments. Arising from S's apology in X, we have a first commitment of consistency, to the effect that S's future behaviour should not be inconsistent with the presumed mental state that underlies the apology (...). This commitment, however, would appear to be breached in Y, where S's cynical remark undermines the very grounds which is supposed to have prompted the apology in the first place. » (p. 137)

Pour clore ce compte rendu, je dirais que l'un des intérêts majeurs du livre est de réussir à conjuguer des analyses linguistiques très fines de marqueurs avec des réflexions théoriques sur la manière dont différentes approches, qui ont comme point commun une conception non véridictive du sens, peuvent être combinées pour aboutir à des descriptions susceptibles de prendre en compte plusieurs des dimensions affectées par le sens de ces opérateurs.

Corinne Rossari  
Université de Genève

## Langue française

**Ahmed Brahim : *L'occultif – hypothèse pour un traitement trans-linguistique du « passif » et des structures apparentées*. Association Tunisienne de Linguistique. Etudes Linguistiques. Volume 2, 1996. 190 p.**

Le travail de Brahim a pour objectif de jeter les bases d'une analyse contrastive du phénomène « passif » en français et en arabe. L'auteur étudie dans une perspective comparative et typologique des structures traditionnellement appelées passives ainsi qu'un grand nombre de structures sémantiquement et pragmatiquement apparentées, afin d'en dégager des facteurs communs. Il identifie sous la notion d'*occultif* la fonction considérée comme essentielle de ces structures : l'agent y est plus ou moins « laissé dans l'ombre ». L'ouvrage contient trois chapitres.

Dans le premier chapitre, Brahim examine de façon critique le statut accordé par la tradition grammaticale arabe à l'expression *mabnī li-lmajhūl* (construction de l'agent inconnu) et montre comment il est possible d'établir une sorte de « diathèse de l'inconnu » de l'arabe classique à la lumière de considérations

morpho-syntaxiques/lexicales (fonctions syntaxiques, cas, procédés d'impersonnalisation, opérations d'affixation, etc.), sémantiques (rôles sémantiques vs positions syntaxiques) et pragmatiques-énonciatives (choix communicatifs du sujet parlant, occultation de l'agent, mise en relief du patient, etc.). En termes valenciels, la diathèse de *majhūl* peut être considérée comme *récessive*; sa caractéristique fondamentale est de réduire la valence de la base verbale par la suppression du « prime actant ». Cette analyse est en effet applicable aussi bien à la dérivation verbale qu'à la dérivation déverbale de l'arabe, ce qui permet à l'auteur d'en dégager un « principe explicatif assez général », appelé fonction d'occultation de l'agent, qui est défini de façon suffisamment large pour être appliqué à d'autres langues, notamment le français.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur aborde les principales caractéristiques définitives du passif dont fait usage la linguistique contemporaine. Brahim isole certains problèmes liés aux critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Les définitions traditionnelles présentent le phénomène passif du point de vue du patient (en position sujet de la phrase passive), et proposent des mécanismes automatiques de transposition active-passive aux dépens des critères de non-spécification agentive et de réduction valencielle. Il est bien connu que les « passifs impersonnels » dans (1)-(2) et le passif des intransitifs (inergatifs) (3) posent des problèmes à ce genre d'analyses :

- (1) Il a été vendu beaucoup de livres.
- (2) Il a été procédé à l'examen du budget.
- (3) Il a été couru dans ce stade récemment (conclut Sh. Holmes).

Dans (1) le patient occupe sa position « normale » d'objet sans être topicalisé dans la position sujet de la phrase passive. Les exemples (2)-(3) ne contiennent même pas de patients : celui-là illustre la possibilité d'une structure passive (proprement impersonnelle) avec un complément construit de façon indirecte, celui-ci le passif des inergatifs. Brahim cherche à établir dans quelle mesure les théories grammaticales sophistiquées d'aujourd'hui – telles que la grammaire relationnelle de Perlmutter et Postal, la théorie chomskienne du gouvernement et de liage et la grammaire applicative de Shaumyan et al. – peuvent prédire l'acceptabilité de constructions comme (1)-(3). Et l'auteur de conclure : « Quoi qu'il en soit, il semble que l'importance excessive accordée au rôle de « patient » dans la description de la phrase passive aux dépens d'autres caractéristiques telles que la morphologie soit un facteur de confusion qui empêche l'adoption d'un point de vue plus intégrant, libéré du carcan de l'opposition *action / passion* » (p. 84). Le passif est, selon Brahim, un mode d'impersonnalisation qui place au centre de l'analyse la fonction pragmatico-énonciative d'*occultation agentive*. L'auteur remplace ainsi une théorie « promotionnelle » du passif par une théorie « démotionnelle ». Le phénomène qu'il met en jeu, appelé *reliefactanciel*, est d'ordre plus général et englobe l'occultation, la topicalisation et la détransitivation.

Pour montrer que le passif s'insère dans ce contexte plus large, Brahim illustre, dans le troisième chapitre, les rapports de complémentarité entre la diathèse « passive » et les structures réflexives de l'arabe (tunisien) et du français. L'opérateur abstrait de réflexivité, qu'il s'agisse du pronom *se* ou des préfixes *t-* et *'in-*,

fonctionne, tout comme l'opérateur de passivation, comme un « réducteur de valence » qui a pour effet pragmatico-énonciatif la « non-différenciation » entre agent et non-agent (p. 117). Le même effet communicatif peut être obtenu à l'aide de constructions nominalisées du type *Le projet de loi a obtenu l'approbation de la chambre*, d'adjectifs déverbaux en *-ble* (*C'est mangeable*) et d'autres procédés de supplétion typologiquement répandus, telle la pluralisation « variante non-récessive du passif ». Sur la base de cette présentation, l'auteur conclut que la plupart des théories du passif ont sous-estimé le facteur énonciatif et les divers degrés d'occultation de l'agent. La grammaire cognitive de Langacker serait en effet plus appropriée pour étudier la répartition des « occultifs récessifs » et des « occultifs non-récessifs » selon un « continuum sémantico-énonciatif » défini en termes de prototypes et d'images (p. 158).

L'ouvrage de Brahim est une contribution intéressante à l'étude du passif pour plusieurs raisons. La perspective typologique et comparative force le linguiste à « transcender » le niveau des terminologies abusives afin d'établir un métalangage notionnel à visée universelle, et elle lui évite des généralisations hâtives qui sont trop restreintes dans leur portée empirique. A cet égard il est particulièrement instructif d'étudier des langues génétiquement distinctes comme l'arabe et le français. Il est également clair que la théorie « démotionnelle » a un pouvoir explicatif beaucoup plus important que la théorie « promotionnelle ». On notera en effet que le recours à la théorie « démotionnelle » s'affirme de plus en plus dans les traitements récents du passif quelle que soit leur orientation théorique. Même dans la grammaire générative chomskienne, que l'auteur cite comme une théorie typiquement promotionnelle, on constate, à partir de 1981, une « opposition » entre des analyses « orthodoxes », qui mettent l'accent sur l'incapacité du participe passif à assigner des Cas (d'où le déclenchement de la montée du « patient » vers la position sujet), et d'autres qui expliquent le phénomène de la passivation principalement à partir de l'impossibilité d'assigner à la position sujet le rôle d'agent. Cette opération lexico-syntaxique de déthématisation de la position sujet est corrélée au critère de « défocalisation » de l'agent dans les approches d'orientation pragmatique.

Quant au phénomène pragmatico-énonciatif d'« occultation », on aurait aimé avoir des développements théoriques plus profonds. L'auteur parle, comme on l'a vu, de *degrés* d'occultation et de la possibilité de les traiter en termes « langackeriens » de prototypes et de schémas. La théorie de Langacker telle qu'elle a été élaborée dans les années 1980 et 1990 est cependant à peine mentionnée (pp. 7, 158, etc.). Cela est d'autant plus surprenant que les thèses cognitivistes de Langacker ont été appliquées avec force au phénomène du passif même après l'article cité de Langacker et Munro de 1975. Pour une telle extension théorique il serait nécessaire de corrélérer de façon systématique la gradation et la prototypicité des effets interprétatifs aux catégories linguistiques et mentales.

Hans Petter Helland  
Université de Trondheim

Collectif dirigé par Jacques Chaurand : *Nouvelle histoire de la langue française*. Ed. du Seuil, Paris, 1999. 808 p.

Pour la rédaction de ce volume, Jacques Chaurand a réuni une équipe d'excellents spécialistes, chacun dans son domaine. Il s'est chargé lui-même de la période s'étendant du latin à l'ancien français. Suivent : Serge Lusignan (du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle), Geneviève Clerico (XVI<sup>e</sup> siècle), Jean-Pierre Seguin (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), Robert Chaudenson (les français d'outre-mer), Jacques-Philippe Saint-Gérand (XIX<sup>e</sup> siècle), Jean-Marie Klinkenberg (Belgique francophone, Suisse romande, Québec), Marie-Rose Simoni-Aurembou (les patois), Françoise Gadet (XX<sup>e</sup> siècle, l'oral), Étienne Brunet (XX<sup>e</sup> siècle, « ce que disent les chiffres »).

Les connaissances acquises depuis des siècles de recherches sur l'histoire de la langue française sont énormes, et les auteurs ont été évidemment obligés de choisir parmi les phénomènes à décrire et parmi les exemples représentatifs. Il va de soi que leur choix aurait pu être différent, mais il est généralement judicieux.

Le volume n'est pas un manuel à consulter, c'est un livre à lire. On ne dit pas à quel public il s'adresse. Mais il peut être lu avec plaisir et profit aussi bien par le grand public intéressé que par les étudiants de français, chez qui il pourra éveiller un intérêt pour l'histoire de la langue, domaine où il reste encore tant de recherches à faire.

Povl Skårup  
Université d'Århus

Annick Englebert : *L'infinif d'it de narration*. Duculot, Paris/Bruxelles, 1998. 236 p.

L'infinif de narration (IN) reste – on le reconnaîtra sans difficulté – une des énigmes de la langue française. C'est ce qui fait accepter favorablement la démarche que nous propose l'auteur : appliquer les principes et les méthodes de la linguistique synchronique et diachronique à un corpus authentique (près de 2000 occurrences dépouillées) couvrant toutes les époques de la langue française.

Encore convient-il de réhabiliter la linguistique diachronique, reléguée abusivement au début de ce siècle par un saussurisme mal compris. C'est ce que s'emploie à faire AE, dans une première partie, où elle définit les concepts-clés de cette discipline à travers l'examen des deux principaux courants, guillaumien et chomskyen. Quant à la mise en perspective historique de l'IN, elle se justifie aisément par le fait que ce tour est généralement présenté comme archaïque.

La seconde partie est consacrée à la description de l'IN, qu'AE soumet à une double approche, interne (décomposition des éléments) et externe (conditions d'emplois).

L'IN se compose dans l'ordre :

– d'un jonctif (coordonnant ou expression temporelle) qui marque la consécution,

- d'un groupe nominal antéposé (GNA) quantifié en extensité minimale, ou pronominal de forme tonique, ayant le trait « animé », l'un des deux (jonctif ou GNA), au moins, devant être réalisé,
- de l'élément de relation *de*,
- d'un infinitif obligatoire, à la forme simple, de mode affirmatif, ayant un trait de sens « dynamique ».

Exprimant une action soudaine, prise dans un rapport de consécution, l'IN s'intègre le plus souvent dans un texte narratif, dont il sert la dramatisation.

L'histoire de l'IN ne milite pas en faveur de la thèse de l'archaïsme. D'abord, on observe que ce tour, qu'on limite habituellement à une période de cent cinquante ans, de Rabelais à La Fontaine, se retrouve avec constance du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. De plus, loin d'être une construction figée, l'IN s'est adapté remarquablement à certains changements du système linguistique français, notamment en ce qui concerne la quantification nominale (recul du quantifiant  $\emptyset$  au profit de l'article *le*). La stabilité de *de* est, de son côté, tout à fait en accord avec la tendance qu'a le français à employer cet élément pour introduire les constructions infinitives. Quant au maintien, pour le pronom, de la forme tonique propre à l'ancien français, elle n'a de pertinence que si l'on voit dans cette forme un sujet, ce que l'auteur se propose précisément de remettre en question...

La troisième partie passe au crible les différentes interprétations linguistiques proposées pour l'IN. Celles-ci se comptent sur les doigts d'une main (cinq en tout). AE s'en prend d'abord aux partisans de l'ellipse (Almenberg) ou de l'effacement (Dubois), qui voient dans l'IN une phrase verbale avec un verbe fini sous-entendu. Pour Guillaume et les guillaumiens, l'IN serait, au contraire, une phrase verbale à verbe non fini. AE dénonce d'abord les faiblesses de la fameuse théorie du *de* inverseur, due au maître lui-même, avant de s'intéresser à Moignet, pour qui l'IN représente la juxtaposition de deux phrases nominales. Si ce point de vue permet d'éviter le piège du *de* inverseur, il ne résiste pas à une confrontation avec les faits mis en évidence par l'auteur (quantification, ordre des mots, phénomènes de concordance, spécificité de *de*). Une troisième voie s'ouvre, avec l'interprétation générativiste de Barbaud, selon laquelle l'IN est une phrase verbale constituée d'un sujet et d'un verbe, l'élément *de* étant un complémenteur. Pour sauver son hypothèse d'une contradiction patente (le complémenteur devant, en principe, empêcher l'assignation du cas sujet), Barbaud a recours à la diachronie : selon lui, dans l'ancienne langue, le GNA ne peut s'analyser que comme sujet – *de* n'ayant pas alors le statut de complémenteur. De ce point de vue, l'IN serait donc bien un archaïsme. C'est sans compter avec la vigilance d'AE, qui dénonce des erreurs dans l'interprétation de la morphologie casuelle du GNA, et la faiblesse de l'argumentation quant au statut de *de* en ancien français. Il ne reste plus qu'à examiner l'interprétation de Léard, librement inspirée de la psychomécanique et de la grammaire générative transformationnelle. Selon cette approche, l'IN est un énoncé à groupe nominal non gouverné et prédicat verbal non fléchi, et *de*, qui n'est ni préposition ni complémenteur, intervient pour indiquer la non-réalisation de la relation d'incidence entre le SN et le verbe. Mais cette ultime tentative suscite

la perplexité d'AE, qui se demande légitimement ce qu'est, au juste, un groupe nominal non gouverné, et quel lien peut bien unir ce prédicat verbal non fléchi à ce groupe nominal non gouverné – le rôle de *de* dans l'affaire restant particulièrement obscur...

À ce point de l'ouvrage, le lecteur, intéressé par l'originalité de la démarche, impressionné par la minutie de l'étude du corpus, sensible à la rigueur de la réflexion critique, tenu en haleine par la mise en échec des théories successives, se découvre une sorte de curiosité exacerbée pour l'IN. Et d'attendre, avec une reconnaissance anticipée, que lui en soit révélée enfin la vraie nature...

La réponse est donnée aussitôt par AE dans la quatrième partie, sous forme d'un « pari théorique », qui énonce le postulat suivant : dans l'IN, le groupe formé par *de* + infinitif est subordonné au GNA. Reformulée en termes logico-sémantiques, cette hypothèse revient à dire, selon AE, que, dans l'IN, le GNA (noyau) est un thème et le GI (dépendant de ce noyau) un prédicat. Mais cette relation thème / prédicat est plus complexe qu'il n'y paraît. Retravaillée à partir d'une comparaison avec les constructions attributives *Pierre a son frère médecin* et *Pierre a son frère comme médecin*, qui présentent, respectivement, une prédication amalgamée (immédiate) qualificante et une prédication intégrée (médiante) identifiante, elle est assimilée à la seconde de ces constructions.

La cinquième partie propose un retour au corpus, et, parallèlement, une approche contrastive à partir de constructions apparentées à l'IN, en vue de prouver le bien-fondé du pari théorique. La première proposition, qui pose le GNA comme étant le noyau de l'IN, se trouve vérifiée, selon AE, par le fait que, dans des contextes similaires à ceux de l'IN, on trouve des énoncés (phrases nominales ou constructions en *voilà*) dans lesquels le SN joue un rôle central. La seconde proposition, qui fait du GNA le thème, trouve, dans le choix préférentiel de l'article *le* à valeur anaphorique, un premier indice favorable. Mais elle attend d'être confirmée par la vérification de la troisième proposition, qui fait du GI un prédicat intégré. Cette vérification se fait en deux étapes. La première consiste à mettre en évidence la capacité de l'élément *de* à introduire un prédicat intégré, dans des constructions autres que l'IN : la construction du verbe *avoir* à attribut de l'objet précédé de *de* (dans l'ancienne langue), le tour *ce fripon de valet*, les constructions adjectivales du type *Jules a les pieds de sales* et certaines constructions infinitives (telles que *j'ai envie de*, *j'ai l'impression de* + infinitif). Dans un second temps, AE s'efforce de montrer que le GI de l'IN, à la différence de celui de l'énoncé en *voilà*, ne peut jamais être un prédicat amalgamé, ce qui revient à consolider l'hypothèse du prédicat intégré. Cette hypothèse, dans laquelle *de* est finalement reconnu comme un complémenteur, conduit à un bilan positif. Elle permet de rendre compte, en effet, de la morphologie des pronoms du GNA, des phénomènes de concordance entre le GNA et l'IN, de la complémentarité du jonctif et du GNA, ainsi que de l'ordre des constituants. Quant à la relation sujet / verbe qu'on perçoit intuitivement entre le GNA et le GI, elle résulte d'effets de sens ultimes que conditionnent les traits sémantiques respectifs (« animé » et « dynamique ») de ces deux constituants.

L'hypothèse d'AE (la sixième donc) est à la fois originale et défendable. Mais la démonstration qui l'appuie est, à plus d'un titre, source de perplexité. Indépendamment du fil quelque peu labyrinthique de l'approche contrastive, ce qui manque crucialement, dans cette dernière partie où la prédication joue un rôle fondamental, c'est une approche claire et convaincante de ce concept et une distinction rigoureuse des plans syntaxique et logico-sémantique. Or ces deux niveaux d'analyse font parfois l'objet de confusions fâcheuses (comme le montre exemplairement, si l'on peut dire, la p. 178). D'autre part, l'affirmation, posée quasi axiomatiquement et répétée à de multiples reprises, selon laquelle le prédicat dépend *syntactiquement* du thème, mériterait peut-être quelque explication. La notion de prédicat intégrée couvre, quant à elle, des structures inattendues, comme le tour *ce fripon de valet* et, surtout, certaines constructions infinitives, qui donnent lieu à des paraphrases peu ordinaires. On citera, entre autres, l'énoncé *j'ai eu une grande envie de chocolat* (p. 171), décomposé en *j'ai eu envie de chocolat* et *j'ai eu chocolat* – ce dont AE s'étonne elle-même, tout en jugeant plus acceptable une formulation telle que « l'envie est identifiée à du chocolat » ! La notion de prédicat amalgamé connaît, elle aussi, des extensions discutables, sous forme d'appositions ou de gérondifs présents dans l'IN. Enfin, l'alignement de l'IN sur la construction attributive *Pierre a son frère comme médecin* n'a rien d'évident. En l'absence de thème et de prédicat premiers, cette procédure demanderait une réflexion plus approfondie sur le rôle du contexte. Quant à la conversion de dernière minute de la prédication identifiante à la relation sujet / verbe dans l'IN, elle relève d'une sorte de magie interprétative qui ne convainc qu'à moitié.

L'hypothèse d'AE gagnerait à être réexaminée avec la même implacable rigueur que celle que l'auteur a témoignée à ses devanciers. À cette condition, le présent ouvrage constituera une excellente base de travail pour qui tentera de construire une interprétation du septième type...

Sylvianne Rémi-Giraud  
Université Lumière Lyon 2

David Gaatone : *Le passif en français*. Editions Duculot, Coll. Champs linguistiques. Paris/Bruxelles, 1998. 300 p.

Trois cents pages sur un sujet qui remplit normalement très peu de pages dans les manuels courants ! Dans *Le Bon Usage* de 1986, il est question du passif dans les paragraphes suivants : 215b, 269, 741b, 742, 797 – au total dans moins de dix pages. Dans la grammaire de référence au Danemark, le passif est expédié en deux paragraphes (170, 171) équivalant à cinq pages. Riegel et al. consacrent une section de onze pages (pp. 433-444) sur *le passif, forme verbale et type de phrase*. Dans sa nouvelle *Grammaire critique du français*, où le passif est pourtant amplement discuté, Marc Wilmet nous rappelle avec raison (1998, p. 465) qu'« Aucun indice matériel n'appartient en propre à la « voix passive » : ni la copule *être*...ni l'agent sémantique...ni la permutation de l'objet en sujet ... ». Bref, en français, le passif n'existe ni formellement, ni sémantiquement en tant que catégorie grammaticale,

est-ce donc nécessaire de consacrer 300 pages à ce sujet inexistant ? Mais oui, parce que David Gaatone nous offre ici une définition formelle rigoureuse du phénomène et une étude du passif située dans toutes les perspectives possibles : morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique. C'est ainsi la première étude globale d'un sujet qui, jusqu'ici, a surtout suscité des discussions portant sur certains aspects limités de la question. L'approche choisie par l'auteur n'est dictée par aucune école linguistique particulière. Elle se caractérise par le point de départ choisi dans la forme syntaxique plutôt que dans le sens, elle vise à examiner les distributions particulières du noyau prédicatif, verbal ou nominal et à considérer les fonctions de chaque forme dans son éventuelle concurrence avec d'autres formes. C'est également typique pour la méthode d'analyse de DG qu'elle refuse toute généralisation : DG offre au lecteur un panorama fort utile des nombreuses analyses proposées à propos du passif, et le lecteur a l'impression que DG trouve un vrai plaisir à résumer (fidèlement) ces nombreuses théories pour ensuite les réduire à néant en mettant le doigt sur leurs points faibles et sur les multiples cas laissés inexpliqués. Suite à cette lecture, on aura appris qu'il est possible de trouver pas une seule mais plusieurs définitions et pas une mais plusieurs fonctions du passif. Tout au long du livre l'auteur insiste sur la complexité de la réalité linguistique, sans pour autant nous laisser désorientés. Mais il refuse de construire une théorie sur le passif qui rende compte de tous les cas. C'est certes une étude sur le passif, mais par le biais du passif, l'auteur nous offre des discussions perspicaces sur toute une série de questions linguistiques majeures, tel le rapport entre forme, sens et fonction. C'est une œuvre indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la valence verbale et aux locutions verbales ; le lexicographe et le lexicologue y trouveront une richesse d'information. C'est ainsi un livre à recommander fortement à tout linguiste. Dans ce qui suit, je résumerai chacun des 11 chapitres de l'étude ; le premier chapitre contenant les bases définitoires sera présenté en détail, les autres plus succinctement.

Dans le premier chapitre qui s'intitule : *Qu'est-ce que le passif ?* DG cherche une définition en parcourant les points définitoires traditionnels. Comme ni la séquence *être + participe passé*, ni la séquence *par + syntagme nominal* ne sont spécifiques du passif, elles ne peuvent servir à le définir ; la polyvalence des structures exclut ainsi une définition morphologique de ce que DG préfère appeler « la périphrase verbale passive » (p. 13). D'autre part, DG choisit une définition formelle restrictive, qui ne sera pas acceptée par tous, et qui consiste à n'accepter comme passif que la périphrase « *(être) PP* » du type : *les petits-enfants ont été gâtés par les grands-parents*, à l'exclusion des constructions suivantes, souvent assimilées au passif, et en tout cas proches du passif d'un point de vue sémantique : les causatives (*Lior a fait réparer son vélo par son frère*), les syntagmes nominaux (*la vente de la maison par une agence*) les deux cas compatibles avec un nom d'agent, les constructions à verbe symétrique (*elle cuit le rôti – le rôti cuit*), les verbes pronominaux moyens (*ce livre se vend partout*). DG n'accepte pas comme critère définitoire du passif la permutation des deux premiers actants de la phrase, critère pourtant généralement accepté. Il a au moins deux raisons pour rejeter ce critère, d'abord il n'accepte pas l'idée du passif comme une transformation ou une dérivation d'une forme active, ensuite, il désire

inclure comme forme passive, en dehors de la périphrase personnelle, la construction impersonnelle du type : *il a été procédé à une enquête par la police*. Comment définir le rapport entre l'actif et le passif s'il ne s'agit pas d'une transformation ? On ne saurait affirmer qu'il s'agit « du même message » (p. 16), dans la mesure où de nombreux chercheurs ont démontré qu'il ne s'agit pas d'une synonymie entre la phrase active et sa version passive. Témoins les phrases suivantes, où la phrase passive ne correspond qu'à un des sens possibles de la phrase active, le sens « physique » : *l'enfant était attaché à sa mère – on avait attaché l'enfant à sa mère* (p. 17) et les problèmes connus liés aux quantifieurs et à la négation : *Maya n'a pas invité beaucoup d'enfants – beaucoup d'enfants n'ont pas été invités par Maya*. DG nous offre une version « vague » d'équivalence en proposant que « les deux premiers actants du verbe préservent, avec celui-ci, la même relation sémantique dans l'une et l'autre phrase » (p. 20). Les constructions causatives et les constructions converses (*Papa a donné une gifle à Lior – Lior a reçu une gifle de (la part de) Papa*) présentent avec la paire active/passive la conservation des relations sémantiques et l'idée d'« action subie » dans la paire « passive ». Or, une phrase converse « passive » peut en fait être active, dans la mesure où elle permet aussi la passivation « normale » : *une gifle a été reçue de la part de Papa par Lior*, et ne peut, par conséquent, être considérée comme une « vraie » construction passive. Une discussion serrée permet d'écarter de la définition des traits sémantiques souvent attribués au passif, à savoir que celui-ci impliquerait les verbes d'action, en excluant les verbes statifs et que l'objet actif doit être « affecté » (vs. « effectué ») par le procès désigné par le verbe pour permettre la passivation. Ainsi, DG arrive à la définition suivante, p. 27 :

Est dit passif tout participe passé dont le support n'est pas le premier argument de son lexème verbal, et est raccordable à ce support par *être*, indépendamment du temps-aspect.

DG emploie le terme « support » au lieu de « sujet » puisqu'il inclut les constructions sans auxiliaire, donc sans sujet grammatical et il emploie le terme « argument » dans le sens d'actant de Tesnière, mais en indiquant avec ce terme qu'il s'agit d'une désignation à partir de la forme canonique d'une phrase active. Ainsi « premier argument » signifie le sujet grammatical d'un verbe actif (le « prime actant » de Tesnière) et « second argument » signifie l'objet direct ou indirect d'un verbe actif. En excluant la présence obligatoire de l'auxiliaire *être*, DG distingue formellement une construction passive d'une construction attributive, qui, elle, présuppose la présence d'un verbe copule. Les deux types de passifs retenus, le type personnel et le type impersonnel, sont désignés par les termes respectifs : « passif promotionnel » (PPR) et « passif essentiellement impersonnel » (PEI). Ils sont caractérisés comme « formes marquées » par rapport aux formes actives (p. 33) à la fois grâce à leur forme morphologique, pourtant non univoque, et grâce à un emploi plus restreint, moins fréquent. Le premier chapitre se termine sur une définition du terme « diathèse » (pp. 35-36). Cette définition reste vague quant à son caractère syntaxique ou sémantique. Selon cette définition, la diathèse est une opération consistant à choisir le point d'orientation de l'énoncé. Si le point de départ est le procès verbal, la phrase se réalise souvent

sous une forme impersonnelle. Si le premier argument est choisi, c'est une phrase active. Si le second argument est choisi, deux diathèses sont possibles : le moyen (ou « pronominal à valeur passive ») ou bien le passif. Mais d'autres diathèses résultent d'un choix de visée différent.

Les chapitres deux et trois traitent du participe passé. Le chapitre deux s'intitule : *Structure formelle du passif*. Comme la définition du passif repose sur le participe passé passif, celui-ci est étudié brièvement au niveau du mot, au niveau du groupe verbal et au niveau de la proposition. Dans le chapitre trois, *Le participe passé*, l'auteur examine entre autres choses la nature active ou passive du participe passé sans auxiliaire. Actifs sont les participes dérivés de verbes intransitifs à auxiliaire d'accompli *être* et ceux dérivés des verbes pronominaux (*des gens venus d'ailleurs*, *un criminel repent*), alors que les participes dérivés d'un lexème verbal transitif direct employé sans auxiliaire est nécessairement passif (*un ministre convaincu par ses conseillers*). Tout en étant lié à son lexème verbal, le participe passé passif partage avec l'adjectif qualificatif de nombreux points communs. Si DG persiste à distinguer les participes des adjectifs qualificatifs, il propose pourtant, avec Haspelmath, de les inclure dans une grande classe d'adjectivaux (p. 61).

Le chapitre quatre : *La passivabilité des verbes au PPR*, discute en détail le problème épineux des verbes transitifs qui refusent la forme passive. C'est là un des sujets les plus chers à ceux qui se sont penchés sur le passif. Comme la forme passive « classique » présuppose l'existence d'une verbe transitif dont le complément d'objet acquiert la fonction du sujet dans la forme passive, tout verbe transitif est supposé être passivable. Or, de nombreux verbes transitifs n'ont pas la forme passive. Les chercheurs ont essayé d'expliquer ces exceptions à la règle générale par divers arguments, de préférence sémantiques. Ainsi le passif serait naturel avec les verbes d'action, mais moins naturel ou même exclu avec les verbes statifs, plus naturel avec un verbe à premier argument animé, plus naturel dans son sens propre que dans un sens figuré. DG étudie en détail toutes ces notions très vagues, il établit des classes de verbes correspondantes et démontre de façon tout à fait convaincante que la réalité linguistique est bien plus complexe que cela : des verbes statifs, à premier argument inanimé, pris dans un sens figuré permettent aussi le passif.

La situation est toute différente dans le cas du passif impersonnel, dont il est question dans le chapitre cinq : *Le passif essentiellement impersonnel*, pour lequel la passivabilité est liée non seulement à des facteurs syntaxiques, mais aussi à des facteurs sémantiques : l'agentivité du lexème verbal et le caractère humain de l'agent, comme le démontre les exemples suivants : *un petit nombre d'individus regorgent de richesses – \*il est regorgé de richesses (par un petit nombre d'individus) ; les autorités ont réagi trop tard – il a été réagi trop tard (par les autorités) ; ces murs réagissent à toute pression – \*il est réagi à toute pression (par les murs)*.

Le chapitre six : *Les locutions verbales* est un tour de maître. Suite à une discussion serrée de tous les problèmes liés aux locutions verbales (analysabilité syntaxique, analysabilité sémantique, cohésion entre les éléments de la LV etc.) DG étudie dans tous les détails leurs possibilités de passivation. Contrairement à l'intuition de ceux qui voient dans une LV une séquence de mots graphiques qu'il

faut appréhender globalement, un tout inanalysable, beaucoup de LV permettent le passif. Les facteurs déterminant la passivation sont ceux, sémantiques, dégagés dans le chapitre cinq : l'existence d'un premier argument humain, la nature agentive (vs. stative) de l'action verbale, témoin les exemples suivants : *le ministre a mis fin à ces agissements, fin a été mise à ces agissements (par le ministre), il a été mis fin à ces agissements (par le ministre) ; l'hiver a mis fin à la progression des troupes, ?\*fin a été mise à la progression des troupes (par l'hiver), ?\*il a été mis fin à la progression des troupes (par l'hiver).*

Le complément dit « d'agent » est le titre du chapitre sept. Ici, on discute entre autres choses le problème du statut du complément d'agent : membre valentiel ou complément circonstanciel ? Contre ceux qui voient dans le passif un certain type de construction attributive, et qui, par conséquent considèrent l'agent comme un complément circonstanciel, DG avance comme argument que le complément d'agent subit les mêmes restrictions de la part du lexème verbal que le sujet actif, dont il diffère seulement par sa présence facultative. La discussion sur le caractère parfois obligatoire du complément d'agent se voit éclairée par un déplacement du problème qui n'est plus considéré comme un jugement sur la grammaticalité mais sur la valeur informative ou non d'une phrase sans complément d'agent. Plus loin, dans le chapitre dix, on voit encore ce que gagne la discussion concernant l'acceptabilité d'une phrase à être posée en termes pragmatiques. Ce chapitre sept passe en revue les diverses classes verbales présentant un choix entre plusieurs prépositions introduisant le complément d'agent.

Le chapitre huit examine *Les fonctions du passif*. C'est là un sujet qui occupent les chercheurs depuis quelques années, et là encore les avis diffèrent. DG examine les fonctions suivantes qui ont été proposées : 1. Élimination du premier argument, 2. Orientation sur le second argument, 3. Focalisation du premier argument, 4. Orientation sur le procès, 5. Cadence de la phrase. C'est un chapitre très instructif qui examine les divers procédés dont dispose la langue pour mettre en évidence un membre valentiel ou le procès verbal. Le passif est un de ces procédés qui n'a pas une, mais toutes ces fonctions, suivant le cas. C'est le mérite de DG de ne pas focaliser sa recherche sur une seule fonction, mais de les étudier toutes et de nous fournir d'excellents exemples, par exemple sur les fonctions du passif et des constructions concurrentielles comme les constructions avec « on ».

Les chapitres neuf (*Passifs sans correspondants actifs*) et dix (*Passifs problématiques*) abordent les problèmes souvent discutés liés à la structure syntaxique d'une phrase (quantifieurs, négation, coréférence, etc.) et les cas d'impassivabilité imprévisibles.

Le dernier chapitre, chap. onze (*Conclusions*), résume avec une clarté admirable les points essentiels de l'étude.

Pour conclure, quelques points critiques, qui n'enlèvent rien à la qualité du travail : (1) Un lecteur intéressé à l'histoire de la langue n'y trouve quasiment rien, je n'ai relevé que deux petites remarques à la page 73 et à la page 89. (2) Le lecteur qui désire se renseigner sur le rôle du passif dans les différents registres de la langue trouve à peine quelques renseignements là-dessus dans le chapitre huit, où DG donne l'impression de reléguer les différences de distribution de ce type à la

stylistique. Pourtant, on trouve à plusieurs endroits des remarques pertinentes sur des variations de registre (pp. 34, 219 ss.). (3) Un des grands mérites de DG est de nous avoir fourni une description très détaillée des possibilités de construction d'un grand nombre de verbes et de locutions verbales. Cette mine de renseignements se laisserait mieux utiliser avec un index plus détaillé. (4) DG nous offre des discussions perspicaces concernant les points fondamentaux du passif. Les partenaires de la discussion sont des chercheurs d'orientation diverses, avec l'exclusion, pourtant, de chercheurs d'orientation générative récents, d'orientation fonctionnelle ou cognitive (par exemple Goossens (1994)). Il faut admettre, toutefois, que l'inclusion de ces orientations n'aurait probablement pas eu d'importance, puisque les questions relevées dans ces études sont déjà discutées ici. (5) La liste des références est excellente, j'ajouterais les études suivantes : Granger, Sylviane (1972) : *A Contrastive Study of the Passive in English and French* ; Leuven (diss.) et Schmitt Jensen, Jørgen (1963) : « Vorgang » und Zustand des formes passives et leurs rapports avec l'aspect du verbe en français moderne, *Etudes romanes dédiées à Andréas Blinkenberg, Munksgaard, Copenhague*, pp. 59-83.

Enfin, le livre, pourtant très dense, est d'une lecture agréable et facile grâce à sa progression logique et à la clarté de son style.<sup>1</sup>

Le lecteur se demandera à la fin de cette étude : alors quelle est finalement la relation entre la construction active et la construction passive ? On se rappellera que le problème était posé dans le chapitre premier au niveau des diathèses. Dans le chapitre huit, DG y revient en parlant des diverses diathèses qui permettent « des perspectives différentes dans la représentation linguistique d'un même événement, tout en ne touchant pas à la structure sémantique proprement dite, c'est-à-dire, aux relations sémantiques entre verbe et arguments » (p. 218). Cette perspective permet de bien placer le passif dans l'agencement général de la langue, sans pour autant être explicite sur le niveau d'analyse.

Le livre se recommande donc aux linguistes et aux étudiants par l'importance et la qualité de ses analyses et de ses discussions scientifiques.

Lene Schøsler

Université de Copenhague

#### Note

1. J'ai noté très peu d'erreurs, la plupart absolument insignifiantes : pp. 48-51 il manque une troisième source du participe passé actif ; p. 52 *el* au lieu de *le* ; p. 61 note 6, Haspelmath 1944 pour 1994, il manque un astérisque devant la préposition *par* dans l'exemple p. 197 : *la vie comprendre ces problèmes (à/par/de) Lior*. C'est seulement à la p. 155 qu'il y a une erreur plus gênante : *non* abstrait pour *nom* abstrait.

#### Références :

- Goossens, Louis (1994) : Transitivity and the treatment of (non)prototypicality in Functional Grammar, in : Elis. Engberg-Pedersen et al., eds : *Function and Expression in Functional Grammar*, pp. 65-80.
- Grevisse, Maurice (1986) : *Le Bon Usage*, 12ème édition refondue par André Goosse, Duculot, Paris/Bruxelles.
- Pedersen, J. et alii (1980) : *Fransk Grammatik*, Akademisk Forlag, Copenhague.

Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat & René Rioul (1997) : *Grammaire méthodique du français*, 3. édition corrigée, Presses Universitaires de France, Paris.

Wilmet, Marc (1998) : *Grammaire critique du français*, deuxième édition, Hachette Supérieur, Duculot, Paris/Bruxelles.

**Stéphane Marcotte** : *La coordination des propositions subordonnées en moyen français*. Publications romanes et françaises CCXXI, Droz, Genève, 1997. 435 p.

Le présent ouvrage est la version abrégée d'une thèse soutenue à l'Université de Paris IV en 1995, version qui a été allégée, selon l'auteur, « d'un nombre substantiel de digressions explicatives » (p. 9). Le texte original de la thèse comprend plus de sept cents pages, et cette condensation a laissé des traces : le lecteur a parfois l'impression de perdre haleine devant le très grand nombre de règles et d'exemples présentés. Par là, j'ai déjà caractérisé l'ouvrage de Stéphane Marcotte : il s'agit d'une étude extrêmement riche, qui apporte un grand nombre d'informations nouvelles sur les problèmes de la coordination en général et sur le moyen français en particulier.

Le problème traité par Stéphane Marcotte est celui de la coordination des propositions subordonnées, en particulier de subordonnées adjectives ; si deux subordonnées sont coordonnées, exprime-t-on la conjonction de subordination avec chaque subordonnée ? SM pose ce problème en termes d'*effacement* : quelles sont les conditions qui favorisent ou qui entravent cet effacement ? Autrement dit, peut-on formuler des règles expliquant le choix entre *Marie, qui est intelligente et chaleureuse* et *Marie, qui est intelligente et qui est chaleureuse* ?

Le point de départ théorique de SM est éclectique : il se base sur plusieurs écoles. Sa conception même des notions de subordination et de coordination est basée sur les vues de Christian Touratier, auxquelles il apporte cependant des modifications. Dans l'analyse des éléments de la phrase, il s'inspire de celle du grammairien danois Paul Diderichsen, qu'il a étudié à travers la thèse de Povl Skårup (*Les Premières Zones de la proposition en ancien français* (1973)). SM donne pourtant une préférence à la grammaire transformationnelle, qui lui fournit sa notion-clé d'effacement. Ce choix théorique peut paraître quelque peu anachronique, mais, en fait, la présentation qu'en fait SM et les arguments qu'il donne pour s'en servir sont plus convaincants que ceux de beaucoup de présentations des années 70.

En se fondant sur les éléments syntaxiques de la construction, SM présente 7 « conditions favorables » pour l'effacement du subordonnant (pp. 77-78), qui constituent une grille à partir de laquelle on peut tester les différents exemples. Ces conditions se basent sur des considérations morpho-syntaxiques :

- La séquence comporte un morphème coordonnant.
- Le tiroir verbal est identique dans les subordonnées-coordonnées.
- La personne verbale est identique dans les subordonnées-coordonnées.
- Les subordonnées-coordonnées sont introduites par un subordonnant de même fonction.
- Les subordonnées-coordonnées se rapportent au même antécédent.
- Le sujet est identique dans les subordonnées-coordonnées.

Ces conditions forment une grille qui se montre opérationnelle dans la discussion des matériaux de SM. L'auteur montre que leur ordre n'est pas indifférent, mais qu'on peut les ranger dans une hiérarchie : « les conditions (...) sont ordonnées selon un principe de gravité d'infraction croissante » (p. 106). Selon SM, on « peut supposer que la fréquence d'une infraction sera inversement proportionnelle à sa gravité, même si l'on ne peut exclure *a priori* l'intervention d'autres paramètres » (ibid.). Cette dernière remarque est caractéristique du procédé de l'ouvrage entier : SM a en effet un regard attentif et salutaire pour les cas qui, surtout lorsqu'on s'occupe d'un état de langue où la ponctuation et l'orthographe n'étaient pas encore fixés, peuvent prêter à équivoque, ce qui le conduit souvent à des discussions prolongées sur des exemples précis.

SM fait avancer considérablement notre savoir sur la syntaxe du moyen français et sur les caractéristiques de cette partie de l'histoire de la langue. Il y a beaucoup d'observations sur le développement diachronique, ainsi sur la validité de certaines « conditions » en moyen français et français moderne (pp. 89-90), de même que sur des comparaisons avec l'ancien français (p. 118). Je pense cependant que, sur ce point, l'apport de son ouvrage aurait été encore plus important s'il avait distingué, d'une manière plus rigoureuse, les périodes de l'ancien français, du moyen français et du français moderne. Il arrive que les considérations diachroniques apparaissent un peu au hasard ou dans une note (p. 118).

Le livre de SM n'apporte pas de contribution à la discussion, toujours ouverte, de la délimitation précise, vers le haut, du moyen français. Sur ce point, l'auteur se contente de renvoyer aux études de ses confrères (p. 393).

L'ouvrage de SM fourmille d'observations de détail intéressantes et précieuses. Ces considérations ne se limitent ni au problème de la coordination ni à la période du moyen français ; souvent, elles prennent le caractère de contributions à des problèmes de linguistique déjà débattus : classification des types d'incises (pp. 65-66), sur le statut de *car* (pp. 169-72), classification de propositions relatives (p. 210).

Les quelques points d'interrogation dont j'ai assorti ce compte rendu ne pèsent pas lourd dans le bilan d'ensemble : il s'agit d'une étude comprenant une réflexion originale, étayée par une abondante documentation. Elle s'insère dans la meilleure tradition des grandes monographies françaises sur les périodes antérieures de la langue, illustrée par des noms comme R.-L. Wagner, Gérard Moignet, Jean Stéfani et Robert Martin.

Gerhard Boysen  
Université d'Odense

Maj-Britt Mosegaard Hansen : *The Function of Discourse Particles. A study with special reference to spoken standard French*. John Benjamins Publishing Company. Amsterdam/Philadelphia, 1998. 417 p.

Avec cet ouvrage, Maj-Britt Mosegaard Hansen se rallie aux linguistes qui s'intéressent depuis les années 1970 aux expressions linguistiques qui fonctionnent au niveau du discours plutôt qu'au niveau de la phrase. La question que se pose

M.-B. Mosegaard Hansen est de savoir comment fonctionnent *bon*, *ben*, *eh bien*, *puis*, *donc* et *alors*, unités qu'elle dénomme « particules discursives » (ou indistinctement « marqueurs discursifs »).

Dans la première partie de son ouvrage, Mosegaard Hansen offre un aperçu critique des théories et explications proposées par ses prédécesseurs. Cet aperçu constitue à lui seul une véritable mine d'or pour quiconque désire s'initier à cette problématique, d'autant plus que Mosegaard Hansen rend les théories françaises accessibles aux linguistes non-francophones. C'est ainsi que sont présentés différents travaux faits dans des cadres théoriques différents (Gülich, Anscombe & Ducrot, l'École de Genève autour d'Eddy Roulet, Schiffrin, Blakemore). L'auteur s'est inspirée de ces travaux, mais sa conclusion est néanmoins qu'aucun d'eux ne permet de rendre compte de l'utilisation des marqueurs discursifs dans des situations de communication réelles. C'est pourquoi elle élabore ce qu'elle appelle une approche globale et dynamique cohérente à l'étude des marqueurs en intégrant nombre de notions fondamentalement dynamiques telles que : sémantique instructionnelle, polysémie, grammaticalisation, analyse conversationnelle, nature émergente de la structure discursive, construction et mise à jour continue des représentations mentales, etc. La classe des marqueurs discursifs est définie comme des véhicules d'instruction permettant à l'interlocuteur d'interpréter le discours comme une représentation mentale cohérente. Les locuteurs utilisent en d'autres termes les particules discursives pour indiquer la relation qu'ils désirent établir entre les unités auxquelles sont attachées les particules discursives en question (« host units ») d'une part, et le contexte d'autre part. Maintenant, comment déterminer le sens des unités en question ? Selon Mosegaard Hansen, un des outils heuristiques les plus importants pour déterminer le sens des unités d'une interaction verbale est de considérer l'environnement séquentiel des unités voisines. Selon Mosegaard, l'approche conversationnelle est particulièrement pertinente pour ses recherches, les modèles linguistiques étant rejetés pour des raisons théoriques et empiriques (un peu hâtivement peut-être). En effet, selon l'auteur, la structure du discours doit être considérée comme émergente plutôt qu'*a priori*, raison pour laquelle elle ne peut être décrite en termes d'une compétence discursive décontextualisée, comme c'est le cas pour la compétence linguistique considérée généralement réelle pour la construction des phrases. A ce sujet, Mosegaard Hansen établit une distinction originale entre la cohérence transactionnelle et la cohérence interactionnelle ; distinction convaincante, me semble-t-il, parce que dans les interactions, la cohérence est exigée non seulement au niveau du contenu mais aussi au niveau de la relation.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, Mosegaard Hansen étudie la distribution et le fonctionnement des particules discursives mentionnées ci-dessus. Je voudrais me concentrer sur les résultats des analyses de *bon* et *ben* en particulier, Mosegaard Hansen étant l'un des premiers auteurs à s'intéresser à ces deux particules. *Bon* et *ben* se situent à deux pôles opposés, *bon* étant le pôle positif et *ben* le pôle négatif. *Bon* marque l'acceptation et est utilisé pour indiquer à l'interlocuteur qu'il doit chercher un élément indésirable dans le discours, pour l'intégrer dans sa propre représentation mentale. *Bon* est utilisé soit comme une

interjection (*bon* est placé au début d'un tour de parole), soit comme un marqueur discursif (*bon* est placé au milieu d'un énoncé), mais selon l'auteur il est possible de considérer le sens dont peut se vêtir *bon* comme une catégorie radiale avec le sens normal de l'adjectif *bon* comme noyau. *Ben*, au contraire, marque la non-acceptation d'un phénomène discursif parce que celui-ci n'est pas vrai ou n'est pas pertinent, ou parce qu'il est tout simplement trop évident. *Ben* est utilisé pour indiquer à l'interlocuteur qu'il ne doit pas essayer d'intégrer un élément discursif dans la représentation discursive. Son emploi est presque uniquement celui d'un marqueur discursif. *Bon* et *ben* peuvent être utilisés de manière proactive aussi bien que de manière rétroactive. L'analyse des particules discursives *bon* et *ben* amène Mosegaard Hansen à se poser la question de savoir comment cela se fait que l'adverbe positif *bien* a donné lieu à la constitution d'un adverbe négatif, *ben*. Le *well* anglais se traduirait ainsi dans certaines situations par *bon* et dans d'autres par *ben*, et Mosegaard Hansen émet l'hypothèse fort intéressante que la polarisation négative de *ben* s'explique par le fait que l'emploi interjectif de *très bien* par rapport à *bon* est très souvent ironique ou sarcastique. Des analyses de la manière de prononcer *bon* ou *ben* (intonation par exemple) dans différentes situations pourraient sans doute contribuer à approfondir nos connaissances dans ce domaine.

Les analyses faites des six particules choisies permettent à Mosegaard Hansen de conclure que ces particules ne fonctionnent pas principalement comme des marqueurs d'argumentation ou de structuration. Elles indiquent plutôt de différentes manières la pertinence qu'ont les unités auxquelles elles s'attachent (« host units ») par rapport à la représentation mentale que se construit l'interlocuteur du discours.

Le travail de Mosegaard Hansen constitue un important pas en avant. Le fait de s'être restreinte à un nombre limité de particules a permis à l'auteur de faire des analyses très poussées de chaque particule. Elle a réussi ainsi à mettre en lumière les multiples fonctions que remplissent les particules étudiées dans le français parlé contemporain. A cela s'ajoute que, grâce à son approche originale, elle a réussi à présenter des descriptions nouvelles et à lancer des idées novatrices qui éclairent les théories antérieures d'une lumière nouvelle. Or, cela ne l'empêche pas d'intégrer constamment les résultats de ses prédécesseurs, ce qui confère aux résultats obtenus une grande fiabilité.

Si j'ai quelques raisons de critiquer ce travail, c'est que je me demande si la présentation de toutes les théories et de tous les modèles proposés par ses prédécesseurs ne risque pas d'embarrasser le lecteur. Il est vrai que son aperçu théorique est de très bonne qualité (sauf peut-être que certains travaux tout récents ne sont pas vraiment pris en considération, bien qu'on les trouve dans la bibliographie), mais rappelons que l'objectif de l'auteur est de formuler une approche cohérente de la description des particules discursives. A ce sujet, il me semble que la présentation assez détaillée du modèle proposé par Sinclair & Coulthard, d'un côté, et du modèle genevois, de l'autre, n'est pas vraiment justifiée. Mosegaard Hansen n'utilise pas ces modèles pour ses analyses parce que, selon elle, la structure du discours doit être considérée comme émergente. Il me semble cependant que cette

nature émergente peut être remise en question dans certaines situations. Par exemple dans le cas où un locuteur (un homme d'affaires – dont le discours est presque toujours finalisé, il faut l'avouer) utilise stratégiquement un *oui* (ou peut-être un *bon* ou un *ben*) dans la lutte pour avoir la parole et fait suivre ce *oui* (après quelque temps) par un *mais*. On voit mal comment caractériser cette structure pour ainsi dire préétablie comme émergente. Selon Mosegaard Hansen, l'approche ethnométhodologique proposée par les conversationnalistes est plus *fructueuse* (p. 129) que l'approche linguistique. Elle a sans doute raison si elle veut dire par là qu'il est souvent très difficile d'appliquer à une conversation authentique toutes les règles linguistiques proposées. Ce qu'on peut regretter, c'est qu'elle ne prenne pas vraiment en considération les propriétés communes de l'analyse conversationnelle et des modèles linguistiques étudiés. Corollairement, on peut regretter qu'en ne prenant en considération qu'une seule des observations faites par les conversationnalistes (qui préfèrent parler d'observations au lieu de règles), à savoir le fonctionnement des tours de parole, Mosegaard Hansen ne mette pas pleinement à profit cette approche. La prise en considération plus systématique des notions de « paire adjacente » et d'« organisation préférentielle » qui s'appliquent non pas au tour de parole mais à l'échange, aurait sans doute pu contribuer à une analyse plus globale des particules soumises à l'étude. A ce sujet, il me semble que Mosegaard Hansen rejette un peu hâtivement le modèle genevois, le modèle linguistique le plus avancé à ce jour, un de ses arguments étant que les travaux genevois sur les connecteurs ne sont pas vraiment intéressants. Mais qu'en est-il des travaux récents, comme par exemple ceux de Corinne Rossari ? Il est vrai que la version dynamique du modèle proposée par Jacques Moeschler en 1986 n'a jamais très bien fonctionné, Moeschler l'ayant lui-même abandonnée il y a longtemps. Il est vrai aussi qu'il est souvent difficile d'appliquer pleinement le modèle standard au discours non-finalisé (qui est d'une complexité énorme), les structures hiérarchiques n'étant pas toujours plausibles, et les marqueurs de la syntaxe conversationnelle étant polyvalents. Mais en rejetant le modèle genevois sans avoir essayé de prendre en considération de manière plus systématique tous les traits discursifs disponibles, y compris les traits prosodiques (et surtout l'intonation), Mosegaard Hansen ne rend pas vraiment justice aux travaux genevois.

Pour conclure, j'aimerais insister sur les grandes qualités et la grande utilité de ce nouveau livre, novateur à la fois par le problème qu'il traite et par sa façon de le traiter. Ainsi pourra-t-il servir aussi bien à améliorer les descriptions des lexicologues et des grammairiens qu'à inspirer des recherches futures sur cette problématique, celles, par exemple, qui, de manière systématique, prendraient en considération tous les traits discursifs disponibles et englobant vraiment le constituant de l'échange (ou de la paire adjacente pour rester dans la terminologie des conversationnalistes).

Christa Thomsen

Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Aarhus

C. Schnedecker : *Nom propre et chaînes de référence*. Université de Metz. Klincksieck, Paris, 1997. 231 p.

L'ouvrage de Catherine Schnedecker est basé sur une réécriture de sa thèse en linguistique, soutenue à l'Université de Metz en décembre 1992. Il porte sur une tentative de redéfinition de la notion de *chaîne de référence* (une suite d'expressions coréférentielles), redéfinition fortement basée sur la limitation des chaînes de référence par le nom propre et sa répétition.

L'ouvrage est divisé en six chapitres, un préambule et une conclusion. Dans le préambule, l'auteur pose succinctement son sujet, les chaînes de référence, indique que son intention est tout à la fois de définir et de justifier l'intérêt de la notion de chaîne de référence et présente son plan. Le premier chapitre (« Qu'est-ce qu'une chaîne de référence ? »), à partir de la première définition de la notion rappelée plus haut, consiste à passer en revue les travaux qui l'utilisent explicitement, en insistant sur sa dimension discursive autant que référentielle, pour en arriver à trois critères de ce qu'est une chaîne de référence : un critère numérique (nombre de maillons), un critère lexical (type des bornes de la chaîne), un critère spatial (distance entre maillons). L'auteur introduit alors sa thèse principale, à savoir l'importance du nom propre et de sa répétition dans la constitution des chaînes de référence. Le chapitre 2 (« Le nom propre : un remède efficace dans le traitement des situations référentielles complexes ») est consacré à la défense de cette thèse, partant de deux idées généralement admises : l'usage du nom propre tend à « établir une hiérarchie référentielle » (p. 47) ; le nom propre permet de désambiguïser la référence là où une autre expression ne l'aurait pas fait. L'auteur développe et critique ces deux hypothèses : elle note que le nom propre tend à établir le thème du discours qui le suit, mais elle ajoute que ce n'est là qu'un moyen de désambiguïser parmi d'autres. Elle s'interroge alors plus proprement sur la re-dénomination (la répétition du même nom propre au long de la chaîne référentielle) et note que les contextes où la re-dénomination intervient sont plus larges que la simple description en termes d'ambiguïté référentielle ne pourrait le faire penser : entre autres, la re-dénomination intervient dans des contextes où il n'y a pas ambiguïté référentielle. Elle propose alors, pour le critiquer, un critère de la nécessité de re-dénomination : une rupture de la continuité topique ou thématique. Le fait que le nom propre ne soit pas le seul type de SN utilisable à cette fin la conduit à le considérer comme « un mode particulier de (re-)donation référentielle » (p. 87). Pour éclaircir ce mode, elle examine très soigneusement les usages du nom propre dans des contextes où il n'y a pas concurrence référentielle. Elle commence par examiner la thèse selon laquelle le nom propre serait particulièrement fréquent au début d'unités discursives, qu'il aurait pour fonction d'indiquer. Elle remarque que le problème est celui de la détermination de ces unités discursives qui restent floues. Elle défend alors son hypothèse principale : plutôt que le nom propre apparaisse comme le résultat de la création d'une nouvelle unité discursive, il en est plutôt la source, la « ré-introduction » du référent impliquant la création d'une nouvelle unité discursive. Le chapitre 4 (« Le nom propre dans la phrase ») a pour but d'examiner sa distribution dans une unité bien délimitée, pour dégager les règles de son apparition dans la phrase et dans le discours sur la base des éventuelles analogies de comportement du

nom propre dans l'un et dans l'autre. Schnedecker montre que l'axiome C de la grammaire générative s'applique mal au nom propre et fait la liste d'un certain nombre de cas de re-dénomination à l'intérieur de la phrase qui, selon elle, s'expliquent par des effets de sens spécifiques, le principal consistant à « *abstraire le référent* » des contingences situationnelles de son occurrence, à parler d'un référent X en tant qu'il est X » (p. 118). Le chapitre 5 (« Le nom propre : d'une phrase l'autre ») retourne au discours et l'auteur y montre que la re-dénomination intervient de façon privilégiée dans des phrases qui correspondent à des ruptures par rapport au discours précédent. Elle s'appuie sur la notion de changement situationnel, elle-même basée sur la notion de domaine, empruntée, entre autres, à Charolles. Pour justifier cette position, elle fait l'inventaire d'un certain nombre de connexions entre phrases. Le dernier chapitre (« Le nom propre et les chaînes de référence : bilan et perspectives ») essaie de dégager la leçon des chapitres précédents : les chaînes de référence sont bornées par deux occurrences du même nom propre, le premier qui ouvre la chaîne, le second qui la clôt et en ouvre une nouvelle ; la capacité du nom propre à ouvrir une chaîne de référence, correspondant à une rupture cohésive, fait de la chaîne de référence une unité structurale idéale pour la macro-syntaxe (syntaxe du discours). Schnedecker poursuit son propos par l'examen de deux possibilités problématiques pour sa thèse, les pronoms antéposés au nom propre et les chaînes incidentes via un SN possessif ou une anaphore associative. Elle finit par quelques considérations sur les perspectives psychologiques qu'offre sa vision des chaînes de référence et du rôle discursif des noms propres. Elle conclut par le souhait d'avoir justifié la notion même de *chaîne de référence*.

Il est très difficile dans un bref compte rendu comme celui-ci de rendre compte de la richesse, de la précision et de l'honnêteté intellectuelle qui préside au travail de Catherine Schnedecker et qui en fait un outil indispensable pour tous ceux qui prennent au sérieux un lien profond entre référence et discours.

Reste cependant que l'option discursive choisie par Catherine Schnedecker souffre des défauts propres à ce type d'approches : la première critique que l'on peut faire, c'est que les notions discursives utilisées, y compris la notion de chaîne de référence dans la définition donnée par l'auteur, souffrent d'une ambiguïté importante entre une interprétation linguistique – ce seraient alors des notions linguistiques, permettant de définir une ou des unités linguistiques supérieures à la phrase – et une interprétation cognitive – elles conditionneraient le processus d'interprétation et les représentations mentales qu'il produit. Or, force est de constater que, comme il est habituel dans les travaux relevant de l'analyse de discours, les descriptions et les définitions données par l'auteur sont insuffisamment formelles si les notions en question sont linguistiques et que, si elles sont cognitives, on manque singulièrement de détails sur les opérations cognitives qu'elles gouvernent et sur leurs résultats. Tout ce que dit Catherine Schnedecker, c'est qu'à une chaîne de référence correspond un fichier référentiel et que la re-dénomination force l'ouverture d'un nouveau fichier référentiel. On ne sait rien de la composition des fichiers en question (accueillent-ils exclusivement des informations tirées du texte ?), des opérations possibles (peut-on fusionner des fichiers, ou, au contraire, les séparer ?), etc. En l'absence de ce genre de précisions, il est difficile de prendre au sérieux la notion de chaîne de référence

comme une notion cognitive. En tant que notion linguistique, il n'est pas beaucoup plus facile de la prendre au sérieux : comme le note Catherine Schnedecker avec une grande honnêteté, les « unités » discursives de la « macro-syntaxe » (paragraphes, etc.) sont très discutables et elle recense minutieusement les exceptions à la règle selon laquelle la re-dénomination coïnciderait nécessairement avec un changement de situation ou une rupture cohésive. Dès lors, il semble que, bien qu'elle réussisse à mettre le doigt sur une propriété intéressante des noms propres, cette propriété relève davantage de leur usage, c'est-à-dire de la pragmatique, que d'une quelconque linguistique du discours. Dans l'ensemble, et c'est une impression qui se retrouve dans les travaux de ce courant, il est toujours difficile de déterminer si les phénomènes dont on parle sont des résultats du processus d'interprétation, ou s'ils prennent part au processus d'interprétation, en le conditionnant par exemple.

Par ailleurs, malgré le soin évident de Schnedecker, il y a un certain flottement dans les renvois bibliographiques, notamment lorsque, par exemple, elle cite plusieurs travaux du même auteur et de la même année dans la bibliographie et qu'elle n'indique pas dans le texte à quelle entrée bibliographique précise elle renvoie. On peut aussi noter plusieurs manques importants dans la bibliographie, notamment les travaux de Banfield, qui ne sont cités que de seconde main, ceux de Récanati sur la référence et les situations, qui seraient pourtant directement pertinents à son propos, et enfin ceux de la sémantique dynamique, Heim, Asher et Kamp entre autres, qui lui auraient peut-être permis de préciser davantage son propos, voire d'esquisser une approche formelle du phénomène dont elle traite. Enfin, on relèvera une erreur de taille, p 206, note 19, où elle cite Kripke et Kleiber sur la notion de *désignateur rigide* en indiquant que le contenu sémantique des noms propres se réduit à *être appelé N*, sans noter que c'est précisément la vision des noms propres que refuse Kripke. Une définition précise de la notion de désignateur rigide en termes de mondes possibles aurait évité ce malentendu.

Reste que ce livre minutieux, malgré les critiques ci-dessus, mérite d'être lu et qu'on ne peut trop le recommander à ceux qui s'intéressent à la référence et aux noms propres.

Anne Reboul  
CNRS

### Littérature française

Jacques-Denis Bertharion : *Poétique de Georges Perec. « Une trace, une marque ou quelques signes ... »*. Librairie Nizet, 1998. 297 p.

De par son interrogation constante de l'histoire, de la mémoire et, de ce fait, d'un engagement possible, l'œuvre de Georges Perec est l'une des plus attachantes du vingtième siècle. L'analyse entreprise par Jacques-Denis Bertharion de la presque totalité de l'œuvre perecquienne, vaste projet de théorisation, se situe de plain-pied dans cette problématique liée à la connaissance, considérée comme une quête du sens. Son objectif est de saisir la littéarité du projet d'écriture de Perec en tant

qu'« établissement d'un rapport entre un sujet et le monde » (p. 8). Une telle interrogation est justifiable dans la mesure où sa « littérature à contraintes » pose des problèmes relatifs à l'énonciation et à la subjectivité dans le langage.

Comme le suggère le sous-titre du livre, « ... une trace, une marque ou quelques signes », examiner la *conscience sémiotique* de Perec revient à cerner une idée très générale d'inscription. Seulement, comme Perec était réticent à faire de la théorie, c'est sa pratique qu'il s'agit d'observer. Bertharion s'y est pris de manière méticuleuse en dressant le catalogue des formes d'écriture de Perec. Ainsi, l'auteur détermine l'articulation spécifique d'une sémiotique qui sous-tendrait son œuvre hétéroclite. Tout en cherchant à dégager une caractéristique générale de cette écriture, Bertharion a le mérite, dans *Poétique de Georges Perec*, de ne s'appuyer que sur des exemples tirés des textes concrets au lieu d'avoir recours à l'avant-texte.

Cet essai se présente par conséquent comme une réflexion sur le sens et la modernité avec ses enjeux existentiel, philosophique et littéraire. Une telle problématique concernant la question du réalisme et le souci de « dire le monde » n'est pas propre à Perec, mais d'autant plus incontournable que son histoire personnelle a été déterminée par la Shoah, par « l'Histoire avec sa grande hache (...) : la guerre, les camps (« *W ou le souvenir...*»). En effet son père a trouvé la mort au combat au début de la Seconde Guerre mondiale et sa mère a été déportée vers Auschwitz où elle a probablement été victime de l'extermination. Selon Bertharion, cet aspect essentiel de l'histoire personnelle travaille l'œuvre de Perec et son interrogation du langage.

L'autobiographie étant pour Perec inextricablement liée au projet d'écriture, Bertharion choisit de lire à la lettre la formule connue de *W ou le souvenir d'enfance*, (1975) : « J'écris. J'écris parce que nous avons vécu ensemble, parce que j'ai été un parmi eux... » Ainsi, dans une grande partie, *Première Ouverture*, le livre *Un Homme qui dort* (1967) est abordé dans sa qualité d'« autobiographie d'un type particulier ». Dans le livre de Perec sur l'indifférence, la ruse de l'écriture aurait « valeur thérapeutique » en tant qu'interrogation de l'identité à travers l'emploi du pronom « tu », dont les effets de miroir confèrent, de manière subtile, la responsabilité de la narration au lecteur.

La dimension personnelle, autobiographique fournit à Bertharion une clé de lecture selon une idée de bi-partition de l'œuvre « ... qui régit son mouvement générale (et) vaut comme une procédure intellectuelle permettant de mettre en lumière la cohérence de l'œuvre de Perec » (p. 204). Ainsi la *Deuxième Ouverture* intitulée « Le besoin du sens », aborde la question de la délivrance ou de l'éveil de l'homme endormi. Perec aurait réussi, selon Bertharion, à trouver dans l'écriture des lieux stables, qui lui permettent de réaliser le travail de deuil. Les ruses autobiographiques abordées à partir d'une idée d'ancrage de la parole exposée dans « Les lieux d'une ruse » et *Espèces d'espaces* auraient permis à Perec de trouver des lieux de mémoire dans l'écriture. Mais s'il réussit à contourner une défection du langage avec son travail (sociologique) *infra-ordinaire* et son exploration de la mémoire collective liée à l'identité juive, c'est dans une très large mesure grâce à ses expériences oulipiennes qui sont, selon Bertharion, purement langagières.

Ainsi, l'idée générale d'un jeu entre sens et manque de sens dans l'univers perecquien fournit à Bertharion la charpente de sa construction. Perec trouverait « la confiance envers les mots » (p. 287), alors qu'au centre du livre il est question de sa « méfiance vis-à-vis du pouvoir des mots... » (p. 182). Cette méfiance et « l'expérimentation poétique » de Perec, avec ses variations homophoniques (les textes de *Vœux* par exemple) et les poèmes hétérogrammatiques, constituent, selon Bertharion, son *aventure sémiotique*. L'essai quitte ici la stricte perspective autobiographique en tentant de poser le problème fondamental du livre, à savoir celui d'une déconstruction du signe par Perec.

La définition de la sémiologie proposée par Bertharion s'appuie sur la notion barthesienne de *signifiante* en tant que « dé-prise du sens (...) c'est cette déconstruction de la linguistique que j'appelle, pour ma part, sémiologie » (p. 98). L'écriture est considérée comme un jeu dynamique de signifiants et Bertharion fait sienne la critique derridienne du logocentrisme en créant une critique du réalisme traditionnel. De même, Bertharion récuse, en suivant Ricardou, toute idée de représentation ou de transparence du langage. Il n'appartient plus au langage d'exprimer un monde extra-linguistique. Il y a séparation entre les mots et les choses.

De plus, l'Oulipo pose *le problème du sujet écrivain* (p. 108), dans la mesure où les contraintes opèrent une mise entre parenthèses de la situation concrète d'énonciation. A l'accès au « psychisme brut » des surréalistes, les oulipiens opposent les « règles naturelles » des formes littéraires, et l'on peut se demander si Perec trouve un refuge dans les contraintes comme il l'a lui-même suggéré. Mais ce groupe délègue-t-il le choix créateur à des procédures abstraites et rigoureuses, comme le dit Bertharion (p. 108) ? Mon point de vue serait, au contraire, que l'Oulipo dépasse l'idée de Ricardou et de certains « nouveaux romanciers » d'une production textuelle machinale. L'exploration des formes fixes du langage (littéraire) par les oulipiens implique précisément une historicité de « formules » au sens à la fois de formes et d'expressions idéologiques.

Bertharion, en accentuant le côté destructeur de l'Oulipo, ne prend pas suffisamment en compte la réhabilitation de *formes* oubliées, dans la mesure où Perec a lui-même esquissé une « Histoire du lipogramme ». Le travail des oulipiens à partir de formes fixes (comme le sonnet), me semble précisément prendre en compte la mémoire dans une réactualisation de formes désuètes et dans son exploration sérieuse du langage. Si l'on peut effectivement avancer une idée d'écriture impersonnelle, il me semble beaucoup plus fructueux de chercher à interpréter ces textes et toute leur dimension émotionnelle comme une sorte de subjectivité disséminée dans les thèmes (je me contenterai ici de renvoyer le lecteur à une autre conception de la poétique oulipienne qui est celle de Marc Lapprand dans son livre *Poétique de l'Oulipo* aux Editions Rodopi, Amsterdam-Atlanta, 1998) ou peut-être dans le choix même de la contrainte.

S'il y a des impuretés dans le langage, comme le dit Bertharion, en suivant la découverte par Saussure d'un aspect rebelle des anagrammes par rapport au système de la langue, cet aspect me semble plutôt à trouver dans la formule en tant que « mot juste » que dans une compréhension unidimensionnelle de la « formule » en tant

que norme. La fascination exercée par certains textes oulipiens de Perec ne tient-elle pas précisément à la tension entre une dimension tautologique du langage et la prégnance du détail qui éveille le lecteur à l'écoute ? Telle me semble être la grande force des fictions de Perec, à savoir *Un Cabinet d'amateur*, *La Vie mode d'emploi* et *53 Jours*, qu'analyse très justement Bertharion dans leur caractère de textes en trompe-l'œil. Le trompe-l'œil n'est cependant considéré par Bertharion que dans sa qualité de mécanisme plus ou moins automatisé, alors que la minutie et la précision de ce type d'agencement me semble tout autant impliquer la perception concrète du texte par un lecteur-observateur.

Le parti pris théorique ou méthodologique de Bertharion a pour conséquence l'exclusion du détail, de l'élément fragile, en apparence insignifiant, du texte. Dans une analyse de « l'exhibition du code », Bertharion décrit de manière précise la macro-structure avec ses mises en abyme et les procédés formels de ces livres (dont *Un Cabinet d'amateur* est considéré comme le « discours de la méthode ») avec leur dimension méta-fictionnelle. S'il est conscient de la possibilité d'apprécier ces livres en tant que fictions plus ou moins traditionnelles, il ne prend nullement en compte la tension constante entre sémantique et structure des textes. S'il parle de « déploiement d'effets de réel » (p. 131), la mise en abyme, selon Bertharion, rend surtout visible cet invisible qu'est le travail de l'écriture. Mais l'enjeu de la *pseudo-érudition* (p. 133) n'est-il pas précisément de mesurer le degré de réalisme du texte perecquien pour pouvoir apprécier d'autant mieux la finesse de la construction.

Si Bertharion a raison de parler d'une aporie de la mise en abyme lors de son analyse de *53 Jours*, c'est moins, me semble-t-il parce que les miroirs perecquiens n'offrent que des « reflets aveugles ou trompeurs » (p. 182) que parce qu'ils nous renvoient vers « l'intrusion directe du réel dans l'écriture » dont Bertharion parle dans un contexte différent (p. 244). Le jeu constant entre fiction et réel qu'on trouve par exemple dans *La Vie mode d'emploi*, considéré par Bertharion comme une « représentation verbale au premier degré d'un immeuble, ou bien une représentation verbale d'une représentation picturale de l'immeuble ? » (p. 137) ne me semble pas aveuglant mais au contraire enrichissant.

Dans son analyse de *Un Cabinet d'amateur*, Bertharion suggère précisément qu'il faut apprendre à regarder, et il retient de même l'importance pour la lecture de *La Vie mode d'emploi*, des deux citations qui sont mises en exergue. Celles-ci thématisent le regard comme métaphore de la lecture, et le lecteur, « doublement averti... est amené à lire *La Vie mode d'emploi* avec une attention minutieuse... » (p. 130). Mais le contenu des deux citations : « Regarde de tous tes yeux, regarde » et « L'œil suit les chemins qui lui ont été ménagés dans l'œuvre » n'avertit pas le lecteur de manière univoque et la lecture semble obligée de biaiser. Bertharion écoute avant tout l'avertissement de la suggestion neutre et « formaliste » de Klee dans sa considération de l'acte de lecture en tant que tentative pour actualiser, selon l'idéal d'Eco, « l'ensemble des potentialités du texte » (p. 154).

La lecture de *La Vie mode d'emploi* en tant qu'*œuvre ouverte* ou « texte scriptible » (selon la formule de Barthes) est convaincante, vu que ce livre offre, comme le dit Bertharion, « une poétique de la disjonction, du collage, du tissage de fils

narratifs... »(p. 148). Puisque le statut du narrateur est incertain, le malaise du lecteur est lié à son statut de curieux-investigateur (p. 152), responsable du texte qu'il produit par son acte de lecture même (voir à ce propos le livre de Lapprand, op. cit., p. 14). Si Bertharion esquisse un statut intermédiaire du lecteur impliqué « entre la *fascination pour les mécanismes de l'écriture* (que Bernard Magné représente) et la *soumission à la fiction* (que Benoît Peeters semble incarner) »(p. 154), il se range, cependant, du côté du premier en parlant de la lecture en tant qu'apprentissage du signifiant (p. 163).

Le privilège que Bertharion accorde ainsi à l'idée d'anti-représentation (liée à celle d'aporie de la mise en abyme), nous prive de la valeur du détail qui fait relief dans l'œuvre perecquienne. Au lieu de parler de « mutilation du réel », il serait, à mon avis, plus judicieux de considérer l'emploi de formules et formes « ready-made » (stéréotypes) dans leur qualité d'objets langagiers réels. La « platitude du réel », décrite par Bertharion, à partir des expériences infra-ordinaires de Perec, n'exprime que l'aspect stéréotypé, monotone (sériel) de notre réalité quotidienne, mais celle-ci est pourtant susceptible de se transformer grâce à la simple observation-description, travail qui permet la création de ce que l'on peut, à mon avis, appeler des signes-indices.

Dans sa perspective théorique post-structuraliste, Bertharion conclut sur le constat d'un « langage étranger au réel » (p. 290) et sur celui de l'écriture de Perec considérée comme « une manière extraordinaire de signifier son amour pour sa mère » (p. 290). Les contraintes auraient permis à Perec de transfigurer et de réécrire l'autobiographie et il y aurait en quelque sorte substitution d'un univers réel par un univers scriptural. Le sens de l'œuvre résiderait au niveau d'une inscription de l'autobiographie non seulement dans la structure des textes mais dans l'articulation générale de l'œuvre.

Mais faut-il forcément être versé en sémiotique et narratologie pour comprendre l'enjeu de l'écriture perecquienne, afin de comprendre la portée de la souffrance et du manque de sens dans l'univers perecquien ? Il me semble que la poétique proposée par Bertharion, en se focalisant sur le seul aspect structurel de l'œuvre, laisse de côté l'importance de découvertes au niveau de la micro-structure (qui crée du jeu à l'intérieur de la macro-structure) dans une lecture du détail et du banal. A mon avis, la littérature de Perec sort de l'ordinaire parce qu'elle naît de l'ordinaire et du banal. Perec parvient à exprimer le sens paradoxal du manque de sens précisément parce qu'il réussit à faire s'engager dans le jeu un lecteur qui reconnaît une expérience personnelle réelle.

Steen Bille Jørgensen  
Université de Copenhague

**Einar Már Jónsson : *Le miroir (Naissance d'un genre littéraire)*. Les Belles Lettres, Paris, 1995. 236 p.**

On aurait tort de conférer au *miroir* l'attribut d'un vulgaire objet domestique. En effet, si d'aucuns ont tendance à l'assimiler sans cesse à la galanterie voire même à l'érotisme, il est à noter qu'au Moyen Age, il renvoie à un tout autre contexte que

celui dans lequel on le confine d'ordinaire. Ainsi, comme Einar Már Jónsson le met clairement en évidence dans son essai, le substantif *miroir* qui apparaît dans les titres de livres n'a pour but que de signifier l'émergence d'un nouveau genre littéraire. En témoignent, selon l'auteur, les « ouvrages pieux et édifiants intitulés par exemple *Le miroir des Vierges*, *Le miroir de la foi*, *Le miroir de l'âme* ou éventuellement des sermons provenant d'un recueil nommé *Le miroir de l'Eglise* » (p. 9). On pourrait certes s'étonner de telles appellations, à moins d'accepter l'interprétation que propose Einar Mar Jonsson, à savoir que sous le titre *Le miroir des Vierges* s'inscrit « une sorte d'« inversion » ou de « spiritualisation » de l'attribut de la luxure : de même qu'il y a une beauté corporelle trompeuse et une beauté spirituelle vraie, il y aurait également deux miroirs opposés, un miroir physique, instrument de luxure et de perte, et un miroir spirituel, instrument d'embellissement moral et de salut » (pp. 9-10). Hypothèse certes séduisante mais qui, comme le note l'auteur, « est cependant insuffisante » (p. 10). Aussi, à travers cet essai, c'est avant tout à l'étude de l'origine des genres littéraires portant le titre de *miroir* que nous sommes conviés.

Divisée en deux grands axes (I : « Le symbolisme catoptrique » (pp. 19-153) et II : « L'émergence d'un genre littéraire » (pp. 155-210)), l'analyse prend comme point de départ l'étude d'un texte de Sénèque, pour aboutir à ce qu'il semble convenu d'appeler « un nouveau genre littéraire » dès la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, avec une œuvre importante mais néanmoins méconnue, intitulée *Le miroir des Vierges*.

Cet ouvrage est complété par un index des noms (pp. 231-235), une carte illustrant « la diffusion du *Speculum Virginum* aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles » (p. 236) et seize planches d'« illustrations hors texte ».

On saura gré à Einar Már Jónsson de nous offrir une étude aussi intéressante que celle-ci et surtout novatrice. Nous regrettons cependant que les notes soient renvoyées en fin de volume, ce qui ne facilite pas leur consultation, ainsi que l'absence d'une bibliographie qui eût été la bienvenue.

Jean-François Kosta-Théfaine  
Paris

**Robert Melançon, Elisabeth Nardout-Lafarge et Stéphane Vachon : *Le Portatif d'histoire littéraire*. Paragraphes, Montréal, 1998. 699 p.**

Ce livre, à la fois une anthologie de 34 textes critiques et une bibliographie annotée comprenant 676 numéros, vient à point nommé. En effet, depuis presque quarante ans, le nombre d'histoires littéraires (de la France) ne cesse d'augmenter. Ce fut d'abord le *Manuel d'histoire littéraire*, paru aux Editions sociales, puis la grande collection *Littérature française*, rédigée par Claude Pichois et parue aux éditions Arthaud, ensuite les *Précis de littérature française* (un volume par siècle, PUF) et les « petites » Histoires de la littérature française, par exemple celle rédigée par Daniel Couty, Bordas, 1988, et enfin le très stimulant *New History of French Literature*, rédigé par Denis Hollier (Harvard University Press, 1989, paru en français sous le

titre quelque peu dénigré de « De la littérature française », Bordas, 1993). Nombreux sont également les articles et les livres critiques et théoriques portant sur ce vaste sujet. Le moment semblait donc venu de faire le recensement des approches critiques de ce champ de recherche, et pourquoi ne pas le faire accompagner d'une anthologie ?

Quelques publications récentes témoignent déjà de l'intérêt renouvelé pour les questions posées par l'Histoire littéraire ; nous pensons au livre de Clément Moisan: *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?* (PUF, 1987), à l'ouvrage collectif rédigé par le même critique: *L'Histoire littéraire, Théories, méthodes, pratiques* (Presses de l'Université Laval, 1989), ainsi qu'à celui rédigé par Henri Béhar et Roger Fayolle: *L'Histoire littéraire aujourd'hui* (Armand Colin, 1990). Le *Portatif* est un autre type d'ouvrage qui permet au lecteur de s'initier à l'historique du domaine concerné, d'étudier un échantillon des différents efforts pour le constituer, et enfin d'élargir lui-même la documentation à l'aide des renseignements bibliographiques. C'est un instrument de travail remarquable.

L'anthologie se cantonne, par principe, dans le domaine littéraire d'expression française. Elle est divisée en cinq parties:

- les *origines* de l'histoire littéraire (un texte de Robert Escarpit tiré de l'Encyclopédie de la Pléiade, *Histoire des littératures*) ; un autre, de Bernard Beugnot (1983), qui retrace ces mêmes origines au-delà de l'ouvrage fondateur des Pères Bénédictins de Saint-Maur (*Histoire littéraire de la France*, 1733 ss.) ;
- sa *constitution* en discipline, section comprenant un texte d'un des mêmes Pères Bénédictins, Dom Antoine Rivet de la Grange, un extrait de *L'Histoire de la littérature ancienne et moderne* de Friedrich Schlegel (1822), un discours de Jean-Jacques Ampère consacré à l'histoire de la poésie, les premières pages de *L'Histoire de la littérature française* de Nisard, ainsi que des textes de Philarète Charles, d'Hippolyte Taine, de Pierre Larousse et d'Ernest Renan ;
- les *installations* de cette même discipline, c'est-à-dire un premier éventail des propositions méthodologiques qu'elle a inspirées (Brunetière, Lanson, Gustave Rudler, Lukács, Jean Pommier, Julien Gracq) ;
- les *contestations* dont il faut tenir compte: l'attaque de Péguy contre la tendance à oublier le texte en faveur des « contextes », celle de Barthes allant dans le même sens, les réflexions bien plus pondérées de Gérard Genette (« Poétique et histoire », de *L'Enseignement de la littérature*, Plon, 1971), la critique de « Lagarde et Michard » par France Vernier, enfin un article de Georges-André Vachon (1966), bon à redécouvrir, sur la polémique entre la critique traditionnelle et cette « nouvelle critique » qui, naguère, proposait des « méthodes de lecture, et non de recherche » ;
- les *déplacements* auxquels a donné lieu l'histoire littéraire, c'est-à-dire les différentes voies de recherche s'ouvrant à partir du domaine « mère »: Proust contre Sainte-Beuve, le structuralisme génétique de Goldmann, la théorie de la réception de Jauss, la critique génétique selon Louis Hay, la sociocritique de Claude Duchet, la Poétique de Valéry au Collège de France ;
- enfin, les *méthodes* en histoire littéraire (si elles ne sont pas déjà représentées dans les textes qui précèdent) proposées par Valéry Larbaud, Roman Jakobson et

Iouri Tynianov, Welles et Warren, Clément Moisan (v. plus haut), Alain Viala et... Lanson.

On voit que ce sectionnement (parfois assez évident, parfois un peu artificiel) est recoupé par la présentation chronologique des différents textes et extraits de textes – nous sommes bien en histoire littéraire ! – et le *Portatif* ne fait que gagner à insérer ce paramètre supplémentaire qui rappelle l'excellent *Histoire / littérature* de Gérard Delfau et Anne Roche (1977).

La bibliographie, présentée en trois parties: Constitutions, Déplacements et Méthodes, n'est pas exhaustive, ce qui ne l'empêche pas d'être impressionnante. Une « Table chronologique de la bibliographie » montre de façon utile le nombre d'entrées pour chaque année, nombre augmentant considérablement dès la fin des années soixante. Un index des noms d'auteurs cités complète cette bibliographie. Centrée sur les publications en langue française, et partant sur le domaine de l'histoire littéraire française, elle comprend néanmoins un certain nombre de textes rédigés dans d'autres langues. Les annotations sont de trois à vingt lignes environ, selon l'importance de l'entrée. Elles sont judicieuses et, au besoin, explicatives ; par exemple, à propos de tel article, les termes surprenants de « natiolittéraire » et d'« interlittéraire » sont rapidement expliqués: il s'agit du « rapport des littératures nationales (le particulier natiolittéraire) avec la littérature mondiale (le général interlittéraire) » (p. 553). Le raccourci est rarement déroutant ; cependant, on se demande quel peut bien être le sens de « les textes trouvant leur origine dans les réinterprétations passées d'autres textes autant que dans l'expérience personnelle » (p. 519) ?

On aura compris l'importance et l'utilité de cet ouvrage pour tous ceux qui s'occupent d'histoire (et/ou de théorie) littéraire, de même que la pertinence de cette recherche qui n'est complète que par son aspect pluridisciplinaire, mais qui est également fort utile, quoique moins exigeante, si elle se confine dans un des multiples champs qui la composent.

Hans Peter Lund  
Université de Copenhague

**Gérard Lehmann : *La légende de Saint Julien l'Hospitalier. Essai sur l'imaginaire flaubertien.* Odense University Press, 1999. 200 p.**

Flaubert constitue toujours un problème pour les critiques. Son œuvre, qui a transformé radicalement les exigences stylistiques et les techniques du genre narratif, semble régulièrement provoquer de nouvelles interrogations, comme si la critique n'en finissait pas de mesurer le sens et la portée de ce renouvellement. Si la nouveauté de son travail n'a guère été perçue par ses contemporains, il est devenu une véritable vedette de la littérature mondiale vers les années 1960. La montée du « mythe » Flaubert (sous l'influence notamment des écrivains du nouveau roman qui lui donnent une place prépondérante de précurseur) s'accompagne à partir des années soixante d'un prodigieux développement des études critiques en France : Flaubert devient l'objet d'étude par excellence. Il est aujourd'hui presque impossible de citer les critiques qui contribuent à la relecture

de son œuvre : parallèlement au travail sur l'édition des textes, les études de génétique et de narratologie de R. Debray-Genette, de linguistique par A. Herschberg-Pierrot, de psychanalyse par J. Bellemin-Noël, J. Bem et P. Willemart, de socio-critique par C. Duchet et F. Gaillard ou de thématique par A. Masson se combinent avec des approches pluridisciplinaires comme celles de J. Neefs et de C. Mouchard, d'Y. Leclerc, et de P.-M. de Biasi, pour ne citer que ceux-là .

Ces dernières années, le torrent d'études flaubertiennes s'est notamment enrichi d'un autre courant tout aussi puissant, celui des études sur l'imaginaire. Cette nouvelle approche, d'abord inspirée par la découverte jungienne des archétypes, s'est développée, après la guerre, sous l'impulsion de deux maîtres hors du commun, Gaston Bachelard et Gilbert Durand, qui, dans des travaux désormais célèbres, ne cessent de rappeler que c'est la science et la raison qui se transforment et que ce qui « demeure » en l'homme c'est l'imaginaire. A partir d'une scientificité qui se veut à la fois rationnelle et empirique, mais qui s'applique à un domaine autre que celui des boules de billard du P. Malebranche, on nous montre que c'est la tellement décriée « folle du logis » qui est première, qui est la permanence même, la carte d'identité, pour ainsi dire, de l'espèce. Loin des réductions de l'analyse freudienne, cette nouvelle orientation tente de dresser un tableau « objectif » de ce qui était la subjectivité constitutive de l'espèce humaine.

C'est à l'intersection de ces deux courants que se situe le nouveau livre de Gérard Lehmann, tout entier consacré à *La légende de Saint Julien l'hospitalier*, le deuxième des *Trois contes*. Dans la perspective de M. Lehmann, *La légende* est surtout le point de départ d'une exploration plus générale de l'imaginaire flaubertien, une tentative de dresser, comme disent les botanistes, une « systémique » de ce jardin d'images qu'est l'imaginaire de l'écrivain. Cet objectif déclaré révèle d'entrée de jeu non seulement la catégorie fondamentale (qui reste l'imaginaire), mais également l'hypothèse essentielle, qui est l'unité d'une conscience créatrice, donc celle de l'œuvre entière d'un écrivain : à la totalité d'une œuvre préside une subjectivité profonde, cohérente et unifiée.

Avant d'aborder l'analyse proprement dite, M. Lehmann dresse le bilan de l'irrésistible émergence critique de l'œuvre avec une attention particulière pour la tendance psychanalytique. Il s'agit pour lui de séparer le bon grain de l'ivraie, de déblayer le terrain et de définir sa propre position épistémologique. M. Lehmann est un juge intraitable et ses verdicts sont sans appel. Cette sévérité (qui semble la règle dans les débats académiques touchant de près ou de loin au domaine de la psychanalyse) s'explique d'une part par l'amour manifeste qu'il porte à l'œuvre de Flaubert et, d'autre part, par le fait que M. Lehmann « tient le bon bout » (si l'on peut utiliser une telle expression dans un domaine aussi peu empirique). Chaque fois que l'on aborde les problèmes du symbolisme et de son déchiffrement, on se trouve en présence de toute une série d'ambiguïtés fondamentales. Ces eaux sont troubles et pleines de récifs ! Or la voie que choisit M. Lehmann me semble de loin la plus intéressante parmi les multiples tendances des études sur l'imaginaire. Dans son bagage intellectuel, on trouve les concepts souples et pertinents d'un Gaston

Bachelard, d'un Gilbert Durand, d'un Pierre Solié et, derrière ces maîtres, planent les ombres imposantes de Jung, de Mircea Eliade et de René Girard.

Aborder l'imaginaire de Flaubert par le biais de *La Légende* est un choix naturel, évident même. Ce récit cruel et énigmatique, où Flaubert reconstitue, dans un style d'une étonnante mais trompeuse limpidité, la vie sanglante de Julien le parricide, semble presque réclamer une lecture d'ordre symbolique ou psychanalytique. D'une part, la fragmentation des éléments narratifs, l'ellipse plombée des médiations du récit, la complexité des structures symboliques en fait un récit profondément polyvalent, ouvert, ambigu (et, soit dit en passant, une des plus belles réussites de Flaubert). D'autre part, *La Légende*, construite comme le double littéraire d'un vitrail médiéval, est ouvertement hiératique. En fait, l'unité problématique et contestée des *Trois contes* semble bien reposer sur le thème spirituel : Félicité, Julien et Iaokanann constituent trois avatars d'une Passion et d'une rédemption ; au terme de leurs souffrances, ils rejoignent Dieu. Dans *La Légende* notamment, le lecteur moderne et sceptique est plongé sans distance dans l'univers de la foi qui, dans le cadre médiéval, apparaît dans sa phase de pureté et de naïveté primitives. Dans une narration qui adhère immédiatement au récit hagiographique, le merveilleux chrétien devient la donnée fondamentale d'un monde dans lequel l'au-delà et l'ici-bas communiquent avec évidence et naturel. On ne saurait rêver meilleur objet d'étude.

Dans son étude, M. Lehmann est avant tout un lecteur engagé et attentif, toujours près du texte à l'affût du moindre détail insolite susceptible de lui ouvrir les portes de la dimension mythologique du texte et de l'imaginaire de Flaubert. De plus les détails insolites ne sont pas pris isolément, mais dans leurs rapports entre eux. Selon M. Lehmann, images, thèmes, figures de composition « collaborent à la cohérence d'un univers imaginaire vrai, réel, caché, transmissible et substantiel (p. 21). Les éléments doivent trouver leur place dans cette cohérence avant de pouvoir prétendre à une signification autre que leur signification littérale. A la fois explication et interprétation, mais surtout inventaire et répertoire de l'imaginaire particulier à Flaubert, ce nouveau livre met en évidence, au gré de l'étude de cette région profonde de la conscience que Bachelard nomme l'« imagination matérielle » (les sensations, les rêveries substantielles, les pulsions et les répulsions, les euphories et les dysphories que suscitent certains éléments, certaines matières, certains états du monde extérieur), non seulement le sens et l'unité d'une œuvre, mais aussi l'expression d'un être-au-monde.

De par son principe même, son attachement au caractère concret du texte, l'ouverture vers l'existence qu'elle opère dans les œuvres, cette forme de critique est déjà vivifiante. Dans une vision vertigineuse, l'analyse de M. Lehmann relie les archétypes et le mythe, les parcours initiatiques, les héros solaires et lunaires, la fugacité de l'image et la pérennité du sens.

Un doute, pourtant, subsiste. Et c'est le doute avec lequel doivent compter tous ceux qui tentent d'explorer l'imaginaire, Freud et Jung en tête : et si ce n'était qu'une brillante construction intellectuelle ? si rien de tout cela n'était vrai ? Car ces théories sont à prendre ou à laisser (le régime du plus ou moins, de la pondération, de l'à-peu-près ne semble pas avoir de place dans ce domaine). M.

Lehmann, et les tenants de l'imaginaire en général, ne manquent pas d'arguments : il est vrai que les images se laissent ordonner selon certains axes, d'après certains régimes. Il est non moins vrai que ces régimes semblent renvoyer à certains thèmes, à un contenu idéologique. Mais quoi qu'on fasse, tout cela reste fondé sur des prémisses qui ne sont pas indiscutables. Comme partout dans le monde des lettres, la seule certitude, c'est l'incertitude.

Prenons par exemple la description de la tenue vestimentaire de la mère de Julien : « Les cornes de son hennin frôlaient le linteau des portes ; la queue de sa robe de drap traînait de trois pas derrière elle » (p. 59). Lehmann suggère (sous forme d'une question, il est vrai) que les cornes et la queue se laissent comprendre comme la contamination de la nature maternelle par le monstrueux que l'on constatera plus tard chez Julien, qui, dès son enfance, fait preuve d'une singulière cruauté. La lecture est possible, voire probable ; mais, d'un autre côté, on pourrait légitimement soutenir qu'en procédant de la sorte, tout (comme disait Baudelaire) devient allégorie. Allez savoir !

L'absence d'accumulation empirique semble par ailleurs liée à un style hédoniste, légèrement désordonné, souvent obscurci par l'abondance de néologismes ou de termes alchimiques et ésotériques. Tout se passe comme si ce style inattendu, la vivacité et la spontanéité alliées à l'invention conceptuelle, avait son origine tout simplement dans une gêne théorique. Car ce qui me semble clair c'est que l'approche, malgré la surenchère terminologique, est d'ordre intuitif et finalement pas très éloignée peut-être des techniques herméneutiques traditionnelles.

Voilà le soupçon qui pèse sur le domaine des études sur l'imaginaire et auquel le livre de M. Lehmann n'échappe pas non plus. Le débat, déjà très ancien, entre la « pensée sauvage » et la « pensée iconoclaste » ne s'épuise évidemment pas avec le livre de M. Lehmann (il est à craindre qu'il ne s'épuise un jour que faute de combattants). Cependant, si votre curiosité intellectuelle vous porte vers les études sur l'imaginaire, ou si simplement vous vous intéressez à l'œuvre de Flaubert, le livre de M. Lehmann est une contribution majeure. Grâce à l'empathie avec les plus subtiles inflexions du monde de l'auteur, M. Lehmann parvient à retrouver la cohérence symbolique dont la clé ne se trouve pas seulement dans l'imaginaire flaubertien, mais dans ce « paradigme perdu » qu'est la nature humaine.

Jørn Boisen

Université de Copenhague

Merete Stistrup Jensen : « *Les voix entre guillemets* ». *Problèmes de l'énonciation dans quelques récits français et danois contemporains*. Odense University Press, 2000. 495 p.

Le point de départ de cette étude est le fait incontestable que l'énonciation du récit de fiction ajoute à l'énoncé véhiculé un surplus de sens qui tient à la fois à l'identité de l'énonciateur et au contexte narratif. Qu'il s'agisse d'énonciation narrée, sous forme de discours rapporté à l'intérieur du récit principal, ou d'énonciation implicite, assumant la narration au premier degré, le roman con-

temporain déploie toute une gamme de procédés narratifs destinés à faire de sa narration un enjeu pour le moins aussi dramatique que l'histoire racontée. Ce sont ces procédés narratifs qui intéressent au premier chef Merete Stistrup Jensen (MSJ), premièrement dans un contexte formel, déterminé par les théories linguistiques de l'énonciation, deuxièmement dans un contexte culturel, relevant des courants et traditions littéraires de la France et du Danemark. Ce croisement de deux perspectives distinctes fournit un plan de recherche qui consiste à appliquer cinq catégories d'ordre linguistique et/ou narratif à un corpus de six romans modernes, danois et français. Voici les heureux élus : J.-Ph. Toussaint : *La Salle de bain*, 1985 ; A. Garreta : *Sphinx*, 1986 ; M. Redonnet : *Rose Mélie Rose*, 1987 ; et du côté danois : S. Å. Madsen : *Sæt verden er til*, 1971 (*Mettons que le monde existe*, 1991) ; I. Christensen : *Det malede værelse*, 1976 (*La Chambre peinte*, 1986) ; D. Willumsen : *Marie*, 1983 (*Marie*, 1989). On relève ainsi un premier critère de sélection, d'ordre pratique, qui, du côté danois, a limité le choix aux romans traduits en français, limitation draconienne s'il en fut, mais qui permet des lectures exposées de part et d'autre, citations à l'appui.

Quant au second critère de sélection, d'ordre théorique, tous les romans retenus sont à la première personne, soit intégralement soit dans certaines parties. Ce critère touche évidemment à toute la problématique de l'énonciation dans ce sens que rien ne vaut un *je* narratif pour attirer l'attention sur l'instance assumant la narration, instance dont l'identité varie, selon le contexte et le niveau – sans parler de la terminologie théorique – entre l'auteur réel et *personne*, en passant par le (*je*)-narrateur et le personnage. La marque la plus éminente de cette ambiguïté est la substitution fréquente de pronom personnel (désignée par le terme rhétorique d'*énallage*), substitution par laquelle on désigne l'énonciateur tantôt par *je*, tantôt par tout autre pronom personnel, tantôt par rien.

A partir de ces considérations, MSJ structure son étude en cinq chapitres, de longueur très variable, et dont chacun explore un aspect déterminé de l'énonciation romanesque, commençant par une présentation détaillée des concepts théoriques avant d'en venir au corpus. Voici, très brièvement, les enjeux successifs.

Le premier chapitre, consacré aux problèmes concernant la *personne* assumant l'énonciation, explore les nombreux types de récits hybrides qui, pour désigner l'énonciateur (explicitement ou implicitement) opèrent toutes sortes de changements de pronoms personnels. Le corpus analysé permet de constituer toute une hiérarchie de ces sabotages, allant d'un changement apparemment ponctuel, mais qui évolue rapidement en transgression d'une norme canonique, à des énallages structurales (substitution d'énonciateurs d'un chapitre à l'autre) qui situent le flou de l'énonciation au cœur du roman en question. – Mentionnons, à titre d'exemples concrets, les cas de *La Chambre peinte*, qui comporte trois récits dont le deuxième (à la troisième personne) est enchâssé dans le premier (à la première personne) – et celui de *Sphinx*, qui semble soulever constamment la question du sexe du *je*-narrateur.

Le deuxième chapitre concerne l'impact du dialogue narré sur la constitution de l'univers fictionnel dans son ensemble. Partant d'une lecture assez détaillée du dialogue beckettien (*Godot*), ce chapitre relève le déplacement du centre d'intérêt

dans le discours direct romanesque : son objet proprement dit s'estompe et la communication devient sa propre fin, en tant que jeu de forces. – Il suffit de transposer ce phénomène de dialogue à une échelle plus large pour retrouver la fameuse *intertextualité*, dialogue entre différents textes, et que le chap. III rapproche de la notion d'énonciation, arguant du fait que les ressemblances repérées se situent plutôt du côté d'une certaine voix romanesque que de celui du contenu (p. 229). – Une forme très particulière de l'intertextualité, la présence en plein récit de mots ou de phrases en langue étrangère, est traitée au chap. V du livre.

Le chap. IV, sur l'usage et l'effet des *noms propres*, établit à partir du corpus une distinction significative entre roman (plus ou moins) historique, où les personnages sont pourvus d'un prénom et d'un nom de famille, et romans à contenu contemporain, où les noms propres, de toute évidence construits en vue d'une certaine consonance ou connotation, contribuent largement à renforcer l'aspect fictionnel du récit.

Tout au long de cette vaste étude, le *je*-lecteur passe et repasse entre l'admiration et la perplexité. D'un côté, la richesse des analyses et la minutieuse exploration des détails textuels sont un vrai régal ; de l'autre, le rapport entre théorie et analyse semble quelque peu aléatoire. Le régal d'abord : MSJ fait preuve d'une capacité extraordinaire à s'accrocher au détail insolite pour lui arracher un sens. C'est ainsi qu'elle fait une analyse très pertinente (pp. 147-55) de la structure *en abyme* de *Rose Mélie Rose*, au niveau de la réflexion interne (un livre de légende reproduisant la macro-histoire) et au niveau de la structuration circulaire du roman. De même, l'analyse minutieuse du passage final de *Sphinx* (où un *je*-narrateur raconte comment il s'est fait assassiner !) réussit à démontrer une scission corps-esprit, qui est en fait latente depuis le début du roman et qui va de pair avec le couple *je*-narrateur *je* narré (pp. 144-46). Et ce ne sont là que des exemples.

Pour en venir maintenant à la perplexité, on s'aperçoit petit à petit que les concepts théoriques et l'analyse pratique ont tendance à s'occulter mutuellement, l'un s'imposant aux dépens de l'autre. Voici deux exemples, pris dans le roman *Sphinx*. Ce roman est présenté sous le signe du « *je* polyphonique » (p. 125), terme désignant un *je* (personnage et narrateur) plutôt composite et fragmentaire, ce qui ressort entre autres d'un « vocabulaire religieux et théologique systématiquement parsemé le long du livre [et qui] fait contraste par rapport à un langage d'arrière-plan décrivant l'ambiance des boîtes de nuit » (p. 126). D'où la notion d'« îlots textuels » qui relativisent « l'unicité du sujet parlant » (p. 132). Description qui confirme à merveille les concepts théoriques exposés initialement ; or, le lecteur qui aborde le roman sans cette préparation théorique voit dans ce langage composite plutôt l'unicité du *je*, qui se trouve être un ancien étudiant en théologie fréquentant les boîtes de nuit.

De même, l'analyse s'appuie sur le fait, théoriquement fondé, que le *je* n'a pas de sexe déterminé, alors que le lecteur du roman n'éprouve guère de doute à ce sujet, bien que la narration évite soigneusement toute indication univoque (sous forme de pronom, par exemple). On s'étonne de voir STJ exploiter à fond cette « équivoque » tout en relevant, dans un autre contexte, le fait presque scandaleux

(pour d'autres personnages) que *je* a dix ans de moins que son amour (*Sphinx*, p. 123) ; que faut-il de plus pour prendre *je* pour un homme et ledit amour (désigné par A\*\*\*) pour une femme ?

Inversement, on voit parfois l'analyse s'éloigner considérablement du point théorique qu'elle était censée élucider, notamment en ce qui concerne l'impact du *je* narratif. Tout en admirant, par exemple, l'exploration de la structure en abyme de *Rose Mélie Rose*, on voit mal le rapport avec la narration à la première personne. La réponse standard, qui revient régulièrement tout au long de l'étude, c'est que tout ce qui souligne la construction *formelle* du roman « contribue à fictionaliser le *je* », le roman à *je*-narrateur étant considéré *a priori* comme non-fictionnel. Comme ce point me semble essentiel, en général et tout particulièrement pour ce roman, je voudrais terminer par là.

MSJ partage donc une opinion, assez répandue, selon laquelle une histoire à *je*-narrateur n'est pas vraiment fictionnelle, puisque racontée par celui qui l'a vécue, ce *vécu* étant ainsi préalable au récit. Voyons maintenant le casse-tête où nous amène cette distinction : Mélie (*je*) est une orpheline de douze ans, extrêmement naïve et sans la moindre notion de morale sexuelle, d'où une réception toute particulière de son discours, par exemple à propos du camionneur qui l'a déflorée : « Je n'oublie pas tout ce que je dois au chauffeur. C'est grâce à lui que je ne suis plus vierge » (p. 31). Mais de quelle source vient donc cette valorisation équivoque, qui dépasse évidemment la locutrice ? MSJ (pp. 160-61) exclut l'auteur réel et opte pour la *je*-narratrice, quitte à évoquer son inconscient (Mélie meurt à seize ans). Solution manifestement avancée en désespoir de cause, mais que nécessite la définition – entièrement théorique et à l'opposé de toute expérience pratique – du roman à la première personne comme non-fictionnel. – Si, par contre, l'on consentait à compter ce *je* pour un simple *procédé narratif* par lequel le narrateur (implicite et omniscient par définition) peut choisir de raconter l'histoire *comme étant vécue par Mélie*, ce narrateur garderait toute liberté de lui attribuer un discours et d'exploiter celui-ci à des fins qui la dépassent. Du coup, le récit à la première personne rejoindrait le domaine de la fiction, auquel seule une théorie totalement abstraite chercherait à l'arracher.

S'il y a donc incontestablement des points de désaccord, on ne peut que constater que la richesse de cette étude suscite à la fois admiration et contestation. Elle ne laissera probablement aucun lecteur indifférent.

Nils Soelberg  
Université de Copenhague